

BULLETIN TRIMESTRIEL
n° 464 - Janvier 2016

Dossiers
d'actualité

Questionnement

Reconversion

Informations
pratiques

Centenaire

Vie
de l'Association



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

**LA DÉSORGANISATION DANS LES
ARMÉES ?**

**LA COMMUNAUTÉ DE DÉFENSE FACE
À LA MENACE SALAFISTE**

**RENFORCER LE NOUVEAU MODÈLE
DE L'ARMÉE DE TERRE**



Notre pays est abasourdi, consterné et triste sous les coups d'un mal absolu qui a frappé ses enfants le 13 novembre 2015.

Nous nous inclinons tous devant leur mémoire et la douleur de leurs proches.

La France est en deuil, consternée par ces lâches attentats commis par un terrorisme désormais international, mais elle est et restera mobilisée pour l'abattre.

La réaction de l'Etat est maintenant enclenchée.

Elle est menée, sur notre sol et sur bien des théâtres d'opérations extérieures, par des hommes courageux, compétents et d'un dévouement sans limites que nous saluons.

Après la stupeur qui nous a frappés vient le temps de la réaction, de la fierté de notre nation et de la défense de ses valeurs.

Notre détermination doit être, comme en d'autres temps, sans faille.

Le temps est désormais celui du combat mais aussi celui de l'espérance et de la victoire sur la barbarie qui doivent en tout temps nous guider.

Sommes-nous en guerre ?

Les exégètes se préoccupent d'affiner leurs analyses, mais ce que nous voyons, nous, ce sont les morts, ce sont les blessés, c'est la douleur et ce sont les fractures de notre société.

Mais c'est aussi l'emploi des armes, la mobilisation de toutes les forces de l'Etat.

Mais ce sont aussi les manques, terribles, dans de nombreux domaines : celui de l'analyse des menaces, celui des stratégies employées, celui des moyens mis en place mais surtout celui des choix politiques.

L'aveuglement de nos dirigeants qui n'ont pas mesuré à temps l'ampleur de la menace apparaît au grand jour.

Frileux en termes d'organisation de l'Etat, ils se sont montrés, tous, suivistes et conformistes dans l'appauvrissement des moyens dédiés à la défense et à la sécurité de leurs concitoyens.

Nous leur demandons de se ressaisir.

Une démocratie doit se défendre avec fermeté car sa force recèle aussi bien des faiblesses et l'équilibre, il est vrai, est bien délicat entre liberté et sécurité.

Alors, ayons confiance mais restons non seulement vigilants et actifs, mais aussi pressants et présents auprès de nos dirigeants, comme nous l'avons toujours été.

Vigilants, nous le sommes comme le montre la Motion adoptée lors de notre dernière A.G.

Pressants, nous le sommes comme l'indiquent les derniers éditoriaux de notre bulletin, qui sonnent l'alarme et exigent qu'une priorité absolue soit accordée à la sécurité des citoyens.

Mais il faut, pour vaincre, maintenir la cohésion nationale et refuser toute fracture entre Français.

Bon courage à tous dans une lutte qui s'annonce longue et douloureuse. Il en va de l'avenir de nos enfants.

*Vice-amiral (2s) Michel OLHAGARAY
Président de l'ANOCR*

« **L'état militaire** exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice.
Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique **méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation.** »
(Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires.)



Le mot du Président

Mes chers camarades

Notre pays a connu un choc sanglant, qui l'a atteint dans son cœur même.

Nous nous inclinons devant la mémoire des victimes et la douleur de leurs familles.

Les services de l'Etat ont réagi avec courage et efficacité ; nous félicitons et remercions les acteurs de terrain de l'excellence de leur réaction

en particulier dans les domaines de la sécurité et de la santé.

Il reste maintenant à affronter l'ennemi avec détermination en tirant les leçons des manques cruels qui sont apparus en ces douloureuses circonstances.

Manifestement les efforts déployés ces dernières années n'ont pas été à la hauteur des défis : notre politique étrangère se révèle hésitante, les moyens consacrés à la justice, au renseignement intérieur, à l'action des forces de police et de gendarmerie ainsi que des armées ont été très chichement comptés alors même que l'engagement de nos forces ne fait que s'amplifier, usant les hommes et les matériels.

Nous ne sous-estimons pas l'ampleur de cette tâche mais soulignons, une fois encore, que la politique ce sont des choix, difficiles toujours, mais nécessaires.

Y a-t-il cependant priorité plus grande pour l'Etat que d'assurer la sécurité de ses citoyens ? Alors courage à ceux qui sont en charge et ouverture et honnêteté pour ceux qui attendent leur tour.

Nous n'oublions pas non plus notre combat pour que **l'injustice faite aux veuves d'avant 1962**, qui touchent une pension au taux du soldat et non pas à celui du grade de leur époux décédé, soit réparée. Le ministère de la Défense s'en préoccupe qui a proposé une mesure d'harmonisation de ces pensions, non retenue au cours des arbitrages interministériels. Nous continuerons d'appuyer l'action du ministère qui dénombre 7 400 veuves ainsi injustement mal traitées.

Le domaine de la concertation au sein du ministère de la Défense connaît désormais une évolution importante avec l'étude des décrets concernant le nouveau CSFM intégrant les Associations Professionnelles Nationales de Militaires nouvellement créées. Le chantier est complexe mais il progresse.

Le CPRM évolue lui aussi, il prend place maintenant dans le Code de la Défense ce qui donne aux représentants des retraités une visibilité et une représentativité meilleures. Son champ de compétence devrait être étendu comme nous le souhaitons.

Il reste maintenant à travailler dur pour être, nous aussi, à la hauteur des enjeux et pour mieux vous défendre encore.

Je vous souhaite à tous une bonne année, du courage et de la ténacité dans les épreuves.

Restons soudés.

Le Vice-Amiral (2S) Michel OLHAGARAY - Président de l'ANOCR

Pour toute insertion dans le Bulletin, hors Nécrologie, adresser textes et photos à bulletin@anocr.com

Association Nationale des Officiers de Carrière en Retraite, des veuves, veufs et des orphelins d'officiers

Association loi de 1901 déclarée sous le n° 165080-JO du 8 décembre 1911 page 9814/A

Reconnue d'utilité publique par décret en date du 9 juillet 1993 (JO du 17 juillet 1993 page 10075)



Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - Fax 01.45.51.41.76 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr

Site internet : www.anocr.com

Métro : Latour-Maubourg ou École Militaire

Directeur de la publication : Michel Olhagaray

Rédacteur en chef : Jacques Dupré



Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Daniel Valery, Bernard de Bressy, François Chauvancy, Emmanuel Dieudonné, Thierry Llorca,

Impression : Lavauzelle Graphic

Dépôt légal : Janvier 2016 - ISSN 0762.01 01

Commission paritaire : 0516 G 88248

Tirage : 8293 exemplaires - 4 numéros/an - 3 €/ex

Tarifs cotisation et abonnement : page 8



LES AVERTISSEMENTS DE L'ANOCR

Les responsables politiques, de gauche comme de droite, ne peuvent pas dire : « on ne savait pas ». En effet, les adhérents de l'ANOCR et les destinataires de son bulletin peuvent en témoigner. Ils ont pu y trouver, depuis plusieurs années des éditoriaux, dossiers, analyses, questionnements et des motions qui faisaient état non seulement de la montée des risques et de leur rapprochement pour atteindre le territoire national, mais aussi des propositions toujours constructives, en particulier dans le domaine largement délaissé qu'est la Défense Opérationnelle du Territoire (DOT), pour faire face aux dangers pendant qu'il en était encore temps.

Aujourd'hui, la guerre est là. Un ennemi suicidaire, déterminé et sanguinaire a procédé à une attaque de grande ampleur sur des citoyens ordinaires sans que l'on ait pu l'appréhender avant son passage à l'action.

Avec une fréquence d'attentats suffisamment faible afin que la population n'en prenne pas l'habitude mais permettant qu'une terreur diffuse s'installe durablement dans l'opinion, il nous conduit doucement vers la soumission décrite en 2014 par Michel Houellebecq dans un ouvrage copieusement décrié par les tenants de la pensée unique.

La classe politique semble enfin décidée à réagir avec vigueur, s'en donnera-t-elle les moyens ? L'ANOCR a fait un recueil de tous ces textes et vous les propose sur son site internet : <http://www.anocr.com/>

Bonne lecture !



PROMOTION et NOMINATION de membres de l'ANOCR

Au grade de chevalier de l'Ordre de la Légion d'honneur
Jaron (Gérard, Euphrasius) du groupement Ile de France.

Au grade de commandeur de l'Ordre National de Mérite
Kugel (Norbert, Roger) Lieutenant-colonel du groupement de Meurthe-et-Moselle - Meuse.

Au grade d'officier de l'Ordre National de Mérite
Chichignoud (Jacky, Robert, Joseph) Colonel du groupement de Savoie.

QU'EN EST-IL DE LA DÉMILITARISATION DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ?

Par les généraux (2S) VALÉRY et CAHUET

S'il est vrai que le nouveau siège du Ministère de la Défense ne fait que peu référence à la vocation historique des lieux (<http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/a-balard-militaires-s-enferment-dans-forteresse-coupee-ville-29856>) la question des places respectives des militaires et des civils dans la haute administration de la Défense reste préoccupante.

L'opération SENTINELLE, dont les armées assument désormais l'entière responsabilité, montre que leurs capacités sont utilisées de manière optimale lorsqu'elles reçoivent une mission globale, exécutée sous les ordres de leurs chefs, et non en appui à des forces de sécurité intérieure dont les méthodes sont souvent bien différentes.

Cette question, de plus en plus pesante sur l'ensemble de l'institution, est même suscep-

tible de porter atteinte à sa crédibilité et à celle de ses chefs et de leur état-major :

voir : <http://www.lopinion.fr/blog/secret-defense/personnel-militaire-se-sent-plus-en-plus-etranger-sein-propre-ministere-19509>.

Ainsi, lors de leur création, les GSBdD (groupements de soutien des bases de défense) avaient vocation à être commandés par des cadres civils. Ils ont dû être, désormais, essentiellement commandés par des Commissaires.

Le transfert du ministère à Balard, par les gains d'effectifs qu'il autorise, devrait permettre un rééquilibrage des postes entre civils et militaires en réduisant le cabinet du MINDEF aux seuls conseillers politiques et en plaçant l'Etat-Major en prise directe avec le ministre, comme cela se pratique en Grande-Bretagne par exemple.



La montée des périls auxquels notre pays doit faire face devrait permettre au ministère de se reconfigurer en redonnant au militaire la place qui doit être la sienne. Les réactions aux attentats de 2015 ont en effet montré que c'est bien vers les militaires que se tournent nos concitoyens, conscients qu'ils ne sont pas seulement des « agents d'exécution » des décisions politiques mais qu'ils sont avant tout le dernier recours de la Nation.

Le colonel Amaury Neyron de Saint Julien, chef de bureau à la DRHAT et membre du CSFM et du CFMT a produit un remarquable article sur ce sujet dans la revue de la défense nationale (RDN) d'octobre 2015¹. Cet officier a eu une attitude courageuse en osant mettre à jour des pratiques pouvant porter atteinte à la première vocation des armées, qui est la Défense de la Nation et ne saurait par conséquent être réduite à la conduite des OPEX décidées par le pou-

voir politique. SENTINELLE l'a clairement confirmé.

Il aura fallu que ce soit un colonel qui ose mettre ce sujet au grand jour, alors que l'impact d'une administration « civilianisée » sur le bon fonctionnement des armées est constaté au quotidien à tous les niveaux de la hiérarchie. Cette place restreinte faite aux chefs militaires aura rapidement une influence fâcheuse sur la qualité des recrutements des cadres militaires en n'offrant pas un déroulement de carrière harmonieux et stable dans la durée.

On sait qu'une plus grande mobilité entre militaires et civils est aujourd'hui préconisée. Le problème est qu'elle est quasiment à sens unique, et qu'un officier qui rejoint un corps civil (catégorie A), ne revient pas impunément dans nos rangs, et il en est de même s'il rejoint une entreprise. En outre, les échanges n'ont pas lieu au même niveau de responsabilité.

Dans son billet du 9 novembre 2015 (<http://chauvancy.blog.lemonde.fr/2015/11/09/nac-ceptons-plus-le-dogme-de-la-civilianisation-dans-les-armees/>), le général Chauvancy, qui a été repris par l'ADEFDROMIL (<http://adefdromil.org/37694>), ne dit pas autre chose !

(1) Cet article est accessible sur le site de l'amicale du 3^e RPIMa (http://amicale3rpima.com/wp-content/uploads/2015/10/Reequilibrage_PM_PC.pdf).

DÉSORGANISATION DANS LES ARMÉES, des conséquences potentiellement dramatiques ?

Par les généraux (2S) VALÉRY et CAHUET



Deux dysfonctionnements majeurs ont récemment mis en évidence la profonde désorganisation qui a été créée dans les Armées avec la Révision générale des politiques publiques (RGPP) dont le but exclusif était de réaliser des économies budgétaires.

Cette désorganisation est malheureusement visible tant au plus bas échelon qu'au sommet du ministère. Les erreurs de paiement des soldes, qui perdurent depuis 2012 et qui touchent tous les grades, associées à des recouvrements de trop-perçus non négociés, mais aussi l'incapacité du ministre à identifier et à sanctionner les responsables

réels de ces situations (cas de Miramas) montrent bien le caractère inapplicable de ce système de commandement au domaine militaire. La dilution des responsabilités ainsi réalisée constitue une atteinte aux conditions d'efficacité requises pour les Armées et donc à un abaissement de la sécurité nationale, que nos concitoyens sont en droit d'attendre du pouvoir exécutif.

Le modèle d'Armées 2015 avait pour objet de maîtriser les dépenses du ministère en rationalisant les soutiens par la recherche de mutualisations dans chacune de leurs fonctions en ne donnant au chef de corps que les responsabilités principales : la préparation opérationnelle de sa troupe et la conduite des opérations sur le terrain, tandis que les soutiens sont assurés par des chaînes interarmées, le plus souvent possible en sous-traitance par des entreprises, tant au quartier qu'en opérations. Les responsables du soutien sont le sous-chef « Performance » de l'Etat-Major des Armées, le commandant de la Base de Défense et le chef du Groupement de Soutien de base de défense (GSBdD) qui est rattaché au Service du Commissariat des Armées (SCA), l'Adjoint Soutiens Interarmées et le Bataillon Logistique (BATLOG) ou la Base de Soutien à Vocation Interarmées (BSVIA) en OPEX et enfin le responsable local du Service (Maintenance, Infrastructure, Systèmes d'information et de commandement, Santé, Essences, Munitions, etc.).

Ce commandement dit « croisé » suppose que chaque formation soutenue anticipe puis exprime correctement ses besoins, que ce besoin soit validé par un arbitre (comité - conseil) avec mise en place du budget correspondant auprès de la chaîne (GSBdD ou chaîne fonctionnelle). Il s'agit alors d'exécuter un contrat, dit de service, avec tous les aléas que la spécificité militaire peut générer et au détriment de la réactivité qui fait la force principale d'une armée.

Un tel modèle issu de l'entreprise, et fortement soutenu par la DGA et le CGA (ou le SGA ?), ne permet que peu d'aléas, car les

seuls ajustements possibles ne sont tolérés qu'à budget constant, après validation du responsable financier, donc administratif !

Compte tenu de la spécificité du métier militaire et de l'emploi intensif des forces armées depuis 2008, au lieu de se résorber, les dysfonctionnements ne pouvaient que s'amplifier, en générant non seulement des surcoûts impressionnants, mais aussi des incidents susceptibles de provoquer une remise en cause, même partielle, du modèle organisationnel.

DEUX EXEMPLES SIGNIFICATIFS : LOUVOIS et MIRAMAS

LOUVOIS

Un logiciel unique interarmées de gestion des soldes des militaires, lancé dès le début des années 2000 a subi bien des aléas, dont la RGPP et une reprise par la DRHMD pour finalement être notifié à STERIA, insuffisamment testé mais cependant mis en service opérationnel fin 2010 tandis que l'ancien système (les CTAC) était consciencieusement démantelé. Depuis, en dépit des nombreux dysfonctionnements, allant de trop-perçus à des soldes nulles, voire des recouvrements autoritaires de trop-perçus antérieurs, Louvois perdure car il n'y a plus de système de secours, hors interventions manuelles.

Dès sa prise de fonctions, M. Le Drian a pris en compte une situation qui, tout en ne lui étant pas étrangère, était soit gérable soit catastrophique, selon ses interlocuteurs. D'audit en plan d'actions, tout devait être



remis en ordre fin 2015 et le ministre s'est engagé à suivre ce dossier jusqu'au bout. Ceci rappelle fâcheusement le plan d'actions pour la maintenance des matériels présenté en 2002 et dont on voit l'état aujourd'hui !

Fin 2013, prenant enfin conscience de l'impossibilité de stabiliser Louvois, le ministre décide de lui trouver un successeur. Une équipe de projet, pilotée par un IGA selon les méthodes de la DGA est mise en place. Après l'analyse de « benchmarks » et un dialogue compétitif SOPRA-STERIA est sélectionné pour la réalisation et la mise en place de SOURCE-SOLDE.

En parallèle, l'équipe Louvois continue de régler les dysfonctionnements, de payer les soldes des militaires et de récupérer les trop-perçus dont le montant est très élevé (plus de 340 millions d'euros). Mais on peut néanmoins constater que les litiges sont de moins en moins nombreux, et que « le malade mourra peut-être guéri ».

Aujourd'hui, les plannings disponibles prévoient que l'Armée de terre sera prise en charge par le successeur de Louvois en 2018.

A-t-on tiré les leçons de Louvois (professionnalisme de la maîtrise d'ouvrage, spécifications incomplètes, changements d'organisation en cours de développement, tests insuffisants, mise en place hâtive, absence de plan de repli...) ?

Qui sont et que sont devenus les responsables de ce fiasco ?

Où sera M. Le Drian en 2018 ?

Pour un point de situation : <http://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/aeronautique-defense/louvois-plus-de-185-millions-de-trop-percus-encore-a-recouvrer-pour-la-defense-516472.html>

MIRAMAS

Créé en 2011 à la suite de la RGPP <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000023762120&categorieLien=vig>, par le fusionnement des services gestionnaires des munitions des trois armées,



le Service Interarmées des Munitions (SIMu) a la charge de l'acquisition (hors DGA), du stockage, de la gestion, de la maintenance, de l'élimination des munitions et de leur distribution aux unités des trois armées, tant sur le territoire national, outre-mer et à l'étranger ainsi qu'en OPEX. Commandé par un officier général, il dépend directement du chef d'état-major des armées (par le biais du sous-chef « Performance » de l'EMA et son conseil de gestion est constitué notamment des trois chefs d'état-major concernés et du DGA).

Durant le week-end du 4-5 juillet 2015, un vol d'explosifs et de grenades (170 détonateurs, une quarantaine de grenades défensives et une dizaine de pains de plastic de 250 grammes) a été découvert au sein de l'établissement principal des munitions Provence, sur le site de Miramas. Après les attaques suicide de novembre 2015, on peut se poser la question de l'emploi qui pourrait être fait des munitions dérobées à Miramas...

Au niveau local, les faiblesses plus ou moins anciennes du dispositif (manque de vidéosurveillance et de systèmes d'alarme, grillage endommagé,...) ne peuvent avoir été méconnues par les commandants successifs de l'établissement donc de toutes les chaînes, hiérarchique, fonctionnelle et même syndicale.

Jusqu'à la mise en place de la dernière réforme (dissolution des DIRMAT, de la BL 2 et création du SMITer, du SIMu et des Bases de Défense), le détachement de Miramas appartenait au 4^e RMAT, formation

de la 2^e BL et fonctionnellement employée par la DIRMAT de Lyon, l'une des directions de la Région Terre de Sud Est dont le général commandant était la grande autorité d'arbitrage.

Toutes ces autorités étaient titulaires de responsabilités et d'un pouvoir décisionnel sur la sécurité du site qui était inclus dans le plan igloos de l'EMAT. Cependant, les différents arbitrages prononcés ont conduit à des abandons pour de nouvelles priorités (plan VIVIEN pour le logement des engagés, développement de la ZRA – zone de ravitaillement et d'attente – pour les projections) et l'abandon du plan igloos initialement prévu compte tenu des difficultés rencontrées face aux problématiques NATURA 2000 (cas des criquets rhodaniens).

Depuis 2011, les responsabilités ont été transférées à de nouveaux organismes, avec des budgets toujours plus restreints.

Le SIMu est l'opérateur d'importance vitale (OIV) mais sans moyens propres.

La réparation et la sécurisation des infrastructures relève désormais du Service

Infrastructures de la Défense (SID), à travers les arbitrages du responsable de la Base de Défense.

La DPSD (direction de la protection et de la sécurité de la défense) est un organisme d'audit et de conseil auprès du commandement, sans réels moyens d'action.

La DPID (direction de la protection des installations, moyens et activités de la défense), nouvellement créée auprès du Ministre de la Défense commençait tout juste à évaluer son domaine. En 2016, il a été annoncé que plus de 60 M€ seront consacrés à la sécurité des sites munitions avec probablement encore plus de recours à des sociétés privées.

L'enquête judiciaire et l'enquête de commandement sont restées confidentielles. Cependant, le financement du plan de sécurisation de nos emprises militaires, dont l'état actuel est inacceptable, devra être pris en compte dans les décisions qui suivront les annonces du Président devant le Congrès en novembre 2015.

LES ÉTATS D'EXCEPTION

(Origine note de synthèse du SENAT)

Pour faire face à des situations exceptionnelles, il existe en droit français plusieurs dispositifs juridiques qui permettent de renforcer les pouvoirs des autorités administratives et de restreindre les libertés publiques.

Les pleins pouvoirs.

L'article 16 de la Constitution donne au président de la République, « lorsque les institutions de la République, l'indépendance de la Nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement régulier

des pouvoirs publics est interrompu », la faculté de prendre « les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du Premier ministre, des présidents des assemblées, ainsi que du Conseil constitutionnel ».

L'état de siège, prévu par l'article 36 de la Constitution et applicable « en cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'une insurrection armée »,

se caractérise essentiellement par l'attribution de pouvoirs de police exceptionnels aux autorités militaires. Il est décrété en conseil des ministres, mais sa prorogation



au-delà de douze jours doit être autorisée par le Parlement.

L'état d'urgence, qui résulte de la loi n° 55-385 du 3 avril 1955, est applicable « soit en cas de péril imminent résultant d'atteintes graves à l'ordre public, soit en cas d'événements présentant, par leur nature et leur gravité, le caractère de calamité publique ». Déclaré par décret pris en conseil des ministres, il confère aux autorités civiles, dans l'aire géographique à laquelle il s'applique, des pouvoirs de police exceptionnels portant sur la réglementation de la circulation et du séjour des personnes, sur la fermeture des lieux ouverts au public et sur la réquisition des armes. Le décret instituant l'état d'urgence peut prévoir un renforcement des pouvoirs de police en matière de perquisition et de contrôle des moyens d'information. Au-delà de douze jours, la prorogation de l'état d'urgence ne peut être autorisée que par la loi.

Les **états de crise et de guerre** ne sont pas mentionnés car trop partiel et flou pour

l'un, et résultant d'une déclaration préalable pour l'autre.

Toute modification de la loi de 1955 doit être décidée avec la plus grande prudence. En effet, la durée limitée de l'état d'urgence est le signe de son caractère d'exception, en le prolongeant trop longtemps, la population va s'installer dans une routine, préjudiciable au besoin de grande vigilance requis. De même, la suppression de la possibilité donnée au pouvoir exécutif de contrôler la presse, qui correspond non seulement à une réelle volonté de transparence et de responsabilisation, mais aussi à son incapacité à la mettre en œuvre compte tenu des outils de communication modernes, est un abandon qui peut devenir préjudiciable à la sécurité des forces de l'ordre et même des citoyens. Le gouvernement aura sans doute préféré exploiter la technologie pour écouter les suspects, procédés contenus dans la loi sur le renseignement.

Faut-il réellement réformer l'état de siège et modifier la constitution pour combattre le djihadisme islamique ?



BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)

Nom : _____

Prénom : _____

Grade (ou celui du conjoint) : _____

Décorations : _____

Ancien combattant OUI NON (1)

Armée, Arme ou Service : _____

Date de naissance : _____

Situation de famille : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

a connu l'existence de l'ANOCR par...

Signature et date :

(1) Entourer la réponse

TARIFS DES COTISATIONS ET ABONNEMENTS VOTÉS EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2014 (1)

Grade (ou grade équivalent dans les autres armées, armes et services)	OFFICIERS			CONJOINTS SURVIVANTS		
	Cotis.	Abon.	Total	Cotis.	Abon.	Total
Officier subalterne	14	10	24	7,00	5,00	12,00
Commandant	17	10	27	8,50	5,00	13,50
Lieutenant-colonel	19	10	29	9,50	5,00	14,50
Colonel	22	10	32	11,00	5,00	16,00
Général	28	10	38	14,00	5,00	19,00

(1) Applicables jusqu'au 31 décembre 2015

Ci-joint le règlement :

Cotisation

Cotisation et abonnement

RENFORCER LE NOUVEAU MODÈLE DE L'ARMÉE DE TERRE : « AU CONTACT »

Par les généraux (2S) VALÉRY et CAHUET

Un événement majeur s'est produit depuis l'été 2014 : l'Armée de Terre est sortie du rail patiemment tracé depuis des décennies pour en réduire à la fois les effectifs et les capacités. Bien au fait des nouvelles menaces, dès sa prise de fonctions comme Chef d'état-major de l'armée de terre, le Général d'Armée BOSSER s'est refusé à entériner un modèle poursuivant la lente décrue des effectifs et conduisant à une armée de plus en plus qualifiée d'« armée bonzaï ».

Les événements de janvier 2015 ont confirmé, de manière hélas sanglante, la justesse de son analyse et la nécessité d'accélérer les changements. Par sa vision prémonitoire et sa capacité de conviction, le CEMAT s'est acquis le respect de l'ensemble de la classe politique et de ses hommes qui voient enfin s'inverser une tendance mortifère.

Soutenu par le Chef d'état-major des armées, le Ministre de la défense et le Président de la République, le général BOSSER a fait prendre en compte ce nouveau modèle dans la révision de la Loi de programmation militaire (prévue dans sa rédaction), qui a été votée par le Parlement à l'été 2015. S'il n'autorise pas un réel accroissement des effectifs, il permet de réduire la déflation programmée (2015-2019) de plus de 15 000 hommes, et autorise des recrutements dès 2015 (7 500 recrutements pour 7 500 suppressions de postes).

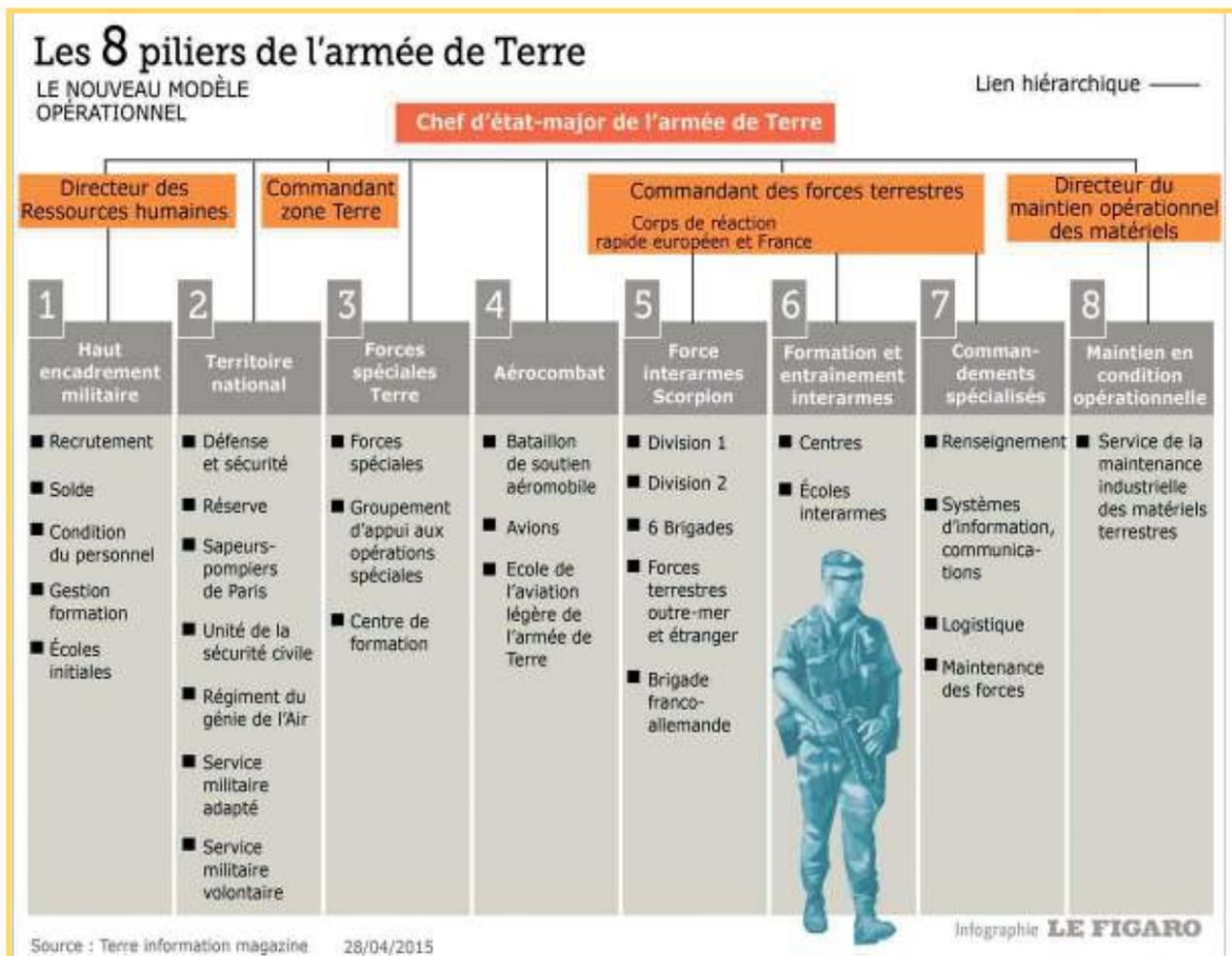
Cette amorce remarquable de la remontée en puissance d'une Armée de Terre indispensable à la défense de notre pays doit maintenant être suivie des effets attendus. Le CEMAT a ouvert la porte à une nouvelle dynamique qui s'est immédiatement concrétisée par une participation massive à l'opération intérieure SENTINELLE, et dont les caractéristiques sont la réactivité, l'innova-

tion et l'optimisme. Le rapprochement de la Nation, l'effort sur les réserves et la réappropriation de sa montée en puissance confirment qu'en période de grands périls, le langage des militaires est écouté par les politiques car il est de nature à rendre à la population une confiance quelque peu entamée.

En vue d'adapter l'Armée de Terre aux nouvelles menaces, en particulier la menace terroriste sur le territoire national, le modèle conçu par le Général CEMAT introduit deux évolutions majeures : la création d'un commandement du territoire national et le retour du niveau divisionnaire de commandement.

En réduisant à cinq le nombre de ses subordonnés directs (Major Général, Directeur des ressources humaines, Commandant de zone terre, Commandant des forces terrestres et Directeur du Maintien en conditions opérationnelles des matériels), il renforce la gouvernance de l'Armée de terre et redonne à chaque échelon de commandement la plénitude de ses responsabilités, sans remettre en cause directement le système des Bases de défense.

Il tire un profit maximal des décisions présidentielles de réduction des déflations pour remodeler les structures des régiments conservés et se pose désormais en recruteur, ce qui n'était pas arrivé à l'Armée de terre depuis très longtemps. Cette dynamique doit contribuer à rendre à ses troupes un moral qui avait atteint un niveau alarmant après les dernières déflations et l'affaire du logiciel Louvois.



Le nouvel organigramme

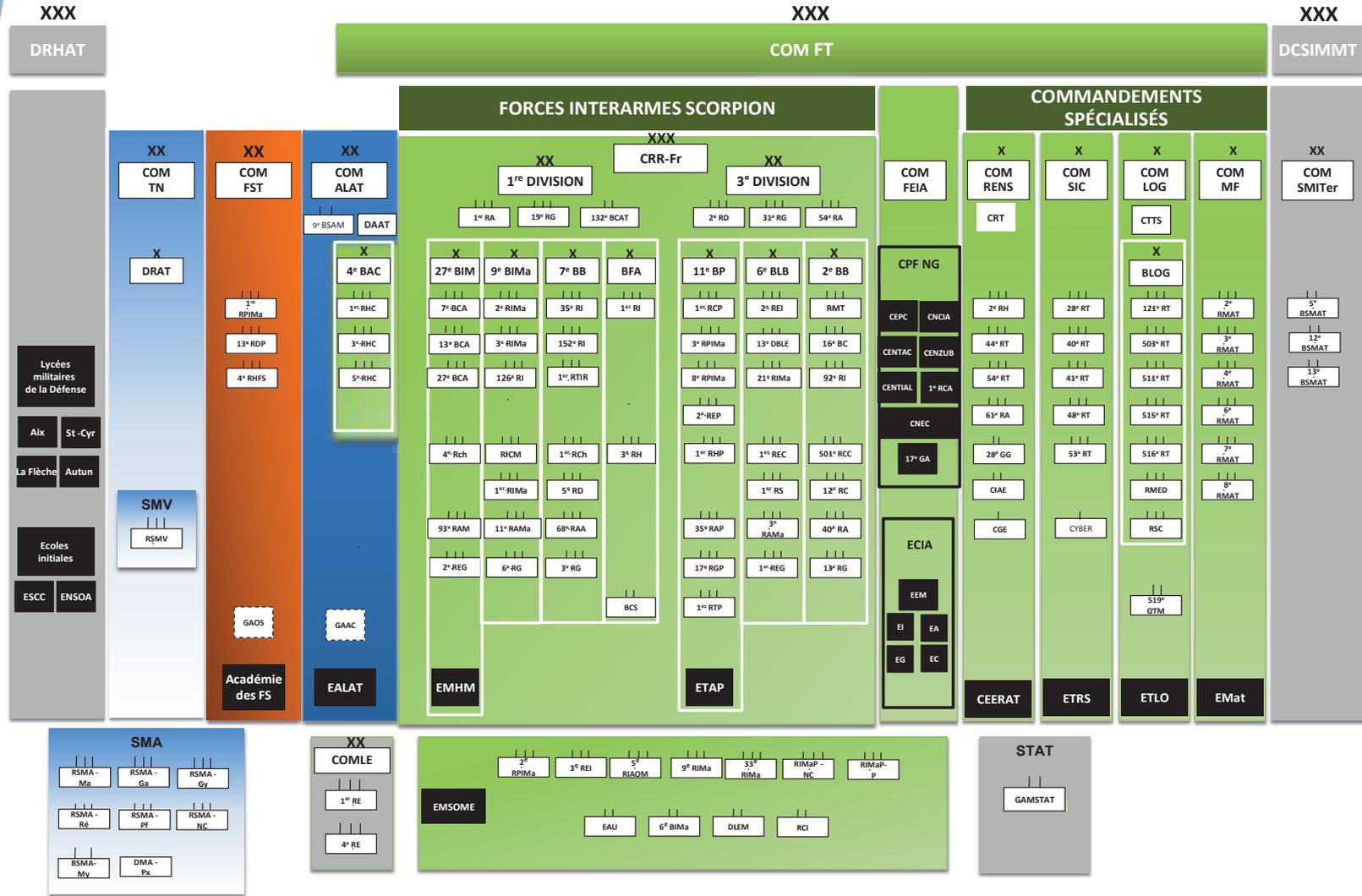
L'initiative du Général CEMAT, qui doit être saluée, appelle la définition d'objectifs à long terme par le pouvoir politique et l'échelonnement de mesures nouvelles en termes d'organisation et de moyens pour atteindre ces objectifs. Le challenge que représente désormais la mise en place de cette organisation et des recrutements associés est essentiel.

Les attentats de novembre 2015 sont malheureusement venus consolider ce modèle. Alors que le président de la République a annoncé devant le congrès réuni le 16 novembre 2015 à Versailles sa volonté de combattre le terrorisme jusqu'au bout, dans une large coalition, en accroissant les moyens militaires par l'abandon de toutes

les réductions d'effectifs résiduelles jusqu'à 2019 (plus de 9 000 postes), le renforcement des forces spéciales, de la cyberdéfense et du renseignement, et la création d'une Garde Nationale s'appuyant sur les réservistes, il faudra que les actes suivent rapidement de même que les moyens nécessaires. On peut considérer que, dans la perspective esquissée par le Président, les problèmes budgétaires passeront désormais au second plan. Chacun, active comme réserves et retraités doit maintenant se sentir pleinement investi dans cette guerre pour l'avenir de notre Nation.



LES FORMATIONS DE L'ARMÉE DE TERRE EN 2016



LA COMMUNAUTÉ DE DÉFENSE FACE À LA MENACE SALAFISTE : SE MOBILISER

Par le général (2S) François CHAUVANCY

Blog : <http://chauvancy.blog.lemonde.fr>

La France a subi sur son territoire ce 13 novembre 2015 une sauvage agression salafiste, une branche radicale de l'islam. Ces actes terroristes visaient des personnes innocentes et en grande partie la jeunesse de France.

Cette attaque impose une prise de conscience bien sûr nationale mais aussi de la communauté de défense : militaires en activité, réservistes, anciens combattants, retraités qu'ils aient repris ou non une activité dans le secteur privé ou dans les associations, leurs familles et bien sûr, dans le cas de l'ANOCR, les officiers de carrière en retraite des différentes armées et services.

Compte tenu de son engagement au service de la Nation, la question que la communauté de défense doit se poser est la suivante : que peut-elle apporter à la résilience nationale dans une guerre sans compassion ni pitié qui s'affiche à la fois dans la durée et dans l'opposition idéologique ? En effet, la communauté de défense ne peut pas rester passive. Cependant, tous ses membres ne pourront pas être actifs compte tenu de leurs activités professionnelles. En revanche, les associations patriotiques ont un rôle à jouer dans une mobilisation nationale contre l'ennemi.

Leurs membres connaissent en effet l'engagement armé, la guerre, ce qu'implique le recours à la force, le prix du sang et des

larmes, parfois même l'ennemi d'aujourd'hui que certains d'entre eux ont combattu ou combattent depuis de nombreuses années. Bien souvent, elles ont été ignorées, sinon brocardées dans le passé. Elles ont parfois été traitées avec un certain dédain en raison de leur volonté de promouvoir l'esprit de défense – les dividendes de la paix devaient être au rendez-vous... notamment par ceux qui réclament aujourd'hui une forte réaction contre l'ennemi. De fait, l'esprit de défense devrait être mieux perçu sinon compris aujourd'hui par les autorités, le politique en général, les citoyens.



De fait, l'esprit de défense devrait être mieux perçu sinon compris aujourd'hui par les autorités, le politique en général, les citoyens.

Cependant, ce qui est important n'est pas la perception positive de la communauté de défense par la Nation et par la République mais la contribution que la communauté de défense,

notamment par ses associations patriotiques, peut apporter à la résilience de la Nation par l'expérience et la motivation naturelle de ses membres à vouloir la protéger. Quelques contributions peuvent être proposées sans qu'elles ne soient exhaustives.

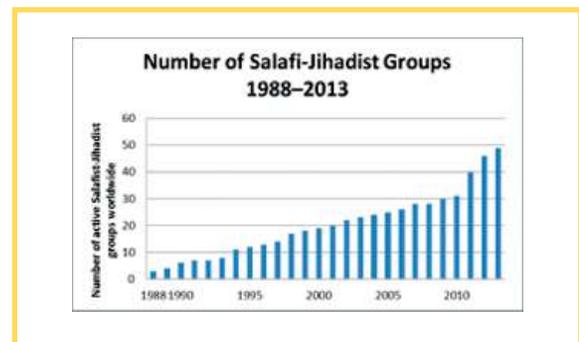
Sans doute la première proposition est la construction d'une action commune à mener par l'ensemble des associations patriotiques. Contre la menace salafiste, elles doivent se fédérer et coordonner leurs actions à travers un programme commun de soutien aux opérations militaires, intérieures et extérieures contre l'islam radical. Elles doivent donc définir le champ de leur action, le partager et se mobiliser.

Une seconde action est le rappel aux autorités que les associations patriotiques ont un rôle à jouer dans la résilience de la Nation. Aucun gouvernement, surtout en France, ne pourra gagner la guerre contre le salafisme sans l'adhésion de la Nation dans la durée. Elles doivent donc alerter et sensibiliser les autorités politiques et militaires sur l'apport possible de ces centaines de milliers de membres de la communauté de défense. Les associations patriotiques doivent être informées et donc destinataires d'informations pour qu'elles contribuent efficacement à la résilience de la Nation à travers leurs actions locales ou nationales.

Une troisième action est l'utilisation des réseaux associatifs pour expliquer à leur environnement les enjeux et la défense de notre pays dans ce nouveau contexte sécuritaire à partir de l'expérience militaire des uns et des autres. Il faut en effet constater que nous sommes en présence d'une France bien désarmée moralement et psychologiquement, bien peu sensibilisée aux questions de défense et de sécurité. Les armées étant prises par d'autres missions, les associations patriotiques peuvent contribuer à informer leur environnement sur la menace et sur les forces armées. Cet environnement comprend le milieu familial, le milieu profession-

nel y compris l'entreprise, le monde éducatif, enseignants et élèves, les communes où elles sont présentes. Elles doivent donc expliquer et sensibiliser.

Enfin, quatrième action possible, les associations patriotiques doivent susciter l'adhésion de la Nation dans son intégralité à nos forces armées et de sécurité. Nous savons que rarement une opinion publique soutient en temps de guerre son armée et police dans la durée. Préserver la légitimité des forces armées par un contact direct des associations patriotiques avec la population peut être un atout pour le gouvernement d'une nation en guerre. Elles doivent contribuer à revitaliser l'esprit de défense du citoyen car être citoyen ne se limite pas à aller voter. Être citoyen, c'est aussi avoir le courage de défendre son pays en cas de nécessité, y compris par les armes.



LE MONDE DE 2030 NOUS SURPRENDRA CELUI DE 2015 NOUS A SURPRIS

*Par le général (2S) B. de BRESSY
Essai de « retro-prospective » critique*

Notre précédent bulletin a publié, sous le titre « le monde de 2030 nous surprendra » une très intéressante étude critique du document « Global Trends 2030 », du National Intelligence Council des Etats-Unis. Cet essai de prospective est basé sur les synthèses de la CIA et les renseignements des « grandes oreille » la NSA.

Le monde de 2030 nous surprendra peut-être, mais celui de 2015 nous surprend tout autant quand on le compare à celui de 2000. Il est donc intéressant de tenter un exercice de « prospective à l'envers » pour voir dans quelle mesure les services de renseignement avaient prévu les événements qui se sont déroulés depuis 15 ans et ont bouleversé notre monde.

Le constat est sans appel : ils n'avaient RIEN prévu.

Rien, tout au moins, des principales crises qui ont déferlé de 2000 à 2015. Nous n'en retiendrons que trois :

2001. LES TOURS DE NEW YORK

Le 11 septembre 2001, quatre avions de ligne, pilotés par des kamikazes arabes s'écrasèrent contre les Twin-Towers de New York et sur le Pentagone à Washington, tuant 3 000 personnes.

L'effet de surprise fut total et mondial.

En riposte, les États-Unis, et leurs alliés, déclenchèrent la guerre en Afghanistan, qui avait servi de base pour les terroristes d'Al-Qaïda. Cette intervention était justifiée. Celle contre l'Irak ne l'était pas. Elle le fut sous la pression d'Israël, pour de tout autres raisons, sur la légende d'armes de destruction massive, qui amena le général Colin Powell à se ridiculiser devant le Conseil de Sécurité des Nations Unies.



Cette guerre aboutit à la destruction des structures de l'État irakien et de son armée. La situation actuelle en Irak, puis en Syrie, est une conséquence directe de cette guerre.

Depuis 2001, des voix se sont élevées pour dénoncer ce dont le FBI ne s'était jamais inquiété du fait que de jeunes arabes prenaient des leçons de pilotage sur simulateur en ne s'intéressant qu'au maintien des appareils en ligne de vol et jamais à leur atterrissage.

2008. LA CRISE ECONOMIQUE MONDIALE

Le 15 septembre 2008, la banque Lehman Brothers, l'une des plus grandes américaines, faisait faillite. Elle était pourtant réputée pour être de celles « Too big to fail », trop grosses pour tomber. Elle tomba néanmoins, donnant le signal du déclenchement de la pire crise économique depuis 1929.

Là encore, l'effet de surprise fut total et mondial.

La cause est bien connue : elle est due aux « subprimes », ces crédits accordés à des particuliers incapables de les rembourser, en spéculant sur le prix de revente éventuel des biens immobiliers que les banques devaient alors récupérer. Il y eut, dans tous les États-Unis, des milliers de maisons neuves à vendre, devenues propriété des banques. Mais le marché de l'immobilier s'effondra et les banques furent en faillite. Cette crise, comme en 1929, se propagea dans tout l'Occident.

Les signaux d'alarme ne manquaient pourtant pas. Mais la CIA, ni le FBI, n'ont rien vu venir : les Américains ont toujours vécu à crédit, c'était très bien ainsi.

2010. LE PRINTEMPS ARABE

En décembre 2010, la révolution, dite « de Jasmin » en Tunisie, donna le signal d'une série de renversements de dictateurs dans tout le monde arabe.

Si l'affaire s'est, fort heureusement, assez bien terminée en Tunisie, ce qui vient de

valoir à ce pays le prix Nobel de la Paix, il n'en est pas allé de même ailleurs, notamment en Libye et en Syrie, où règnent le chaos.

C'est, en effet, fort bien de renverser un dictateur en place depuis quelquefois des lustres, encore faut-il savoir si son successeur ne sera pas pire ou s'il ne sera pas remplacé par la guerre civile.

Mais la croyance des Américains dans le règne universel de la démocratie n'a d'égale que leur méconnaissance totale des mentalités du monde arabe.

Là encore, la CIA n'a rien vu venir.

*
**

D'autres événements, ou évolutions, ont contribué à modifier profondément notre monde au cours des quinze dernières années. Notons le retour de la Russie sur la scène stratégique : la Crimée, l'Ukraine, l'émergence de la Chine comme super-

puissance économique, ou les interventions extérieures dans les guerres civiles en Afrique subsaharienne.

Plus récemment, en 2015, c'est le renversement des alliances en cours, au Moyen-Orient qui doit retenir notre attention.

Forts de leur nouvelle indépendance énergétique due à l'exploitation des gaz de schistes, et n'ayant plus besoin du pétrole arabe, les Américains abandonnent leurs traditionnels alliés sunnites d'Arabie Saoudite pour conclure un accord avec leurs anciens ennemis chiites d'Iran. Les conséquences seront considérables au Moyen-Orient. Israël ne le sait que trop bien...

Mais, là encore, ce revirement du président Obama n'était nullement prévu.

Nous pouvons donc en conclure, avec d'autres, que la prospective est un exercice intéressant, pourvu qu'on ne l'applique pas à l'avenir...

Rendez-vous en 2030.



LA FERMETURE DU VAL-DE-GRÂCE : INÉLUCTABLE ?

Par le général (2S) J.-J. CAHUET

Victime de la RGPP, le Val-de-Grâce était techniquement l'Hôpital Militaire de la région parisienne le moins adapté aux normes actuelles de sécurité des malades, donc le plus cher à réhabiliter. Les deux autres, Percy et Begin ayant déjà fait l'objet d'investissements lourds, seront conservés.

Ce monument historique multi séculaire, qui a vu passer des générations de grands médecins militaires, de blessés de guerre, pris en charge un nombre important de membres des Armées et de leur famille et aussi de personnalités politiques françaises et étrangères, sera déclassé dès 2016. D'ores et déjà, plusieurs services, comme la cardiologie, ont été démantelés et leurs activités transférées sur les deux autres sites. Souhaitons que les dossiers des malades aient suivi !

Faut il le regretter ?

C'est semble-t-il l'opinion de Mediapart (<http://jeanyvesnau.com/2015/08/17/mediapart-vole-au-secours-de-lhopital-militaire-du-val-de-grace-menace-dune-infamie-immobiliere/>) et de l'urgentiste médiatique Patrick Pelloux, ancien journaliste de CHARLIE HEBDO, dans une tribune relayée par l'ASAF (<http://www.asafrance.fr/item/libre-opinion-de-patrick-pelloux-le-dormeur-du-val.html>).

Ces deux interventions sont tout à fait inhabituelles de la part de personnes qui ne cachent pas leurs opinions peu favorables aux militaires !

Inscrite dans le plan d'évolution du Service de Santé, cette dissolution est bien comprise et globalement acceptée par l'ensemble du personnel du Service, même si elle peut constituer pour eux un véritable crève-cœur.

Si les regrets ne sont pas dans les traditions militaires, on doit néanmoins rendre hom-



mage à cette institution et à tous les professeurs et personnels de santé qui y ont servi. Au cours de toutes les guerres que notre pays a connues depuis sa création, ils ont fait accomplir à la chirurgie traumatique des progrès formidables. Durant l'épopée coloniale, nombre de maladies endémiques ont été éradiquées et aujourd'hui, en OPEX, les médecins militaires font des miracles en Assistance Médicale Gratuite aux populations, rassurant nos soldats au plus près et traitant remarquablement les blessés durant de courts séjours de deux mois pour ne pas désorganiser leurs Services.

Quel avenir pour un site aussi rempli de gloire ?

Rien ne semble encore avoir été décidé. Souhaitons qu'il ne fasse pas l'objet d'une transaction immobilière du type Hôtel de la Marine, Dupleix ou ex-Mess officiers de Versailles mais qu'au contraire on lui confère un statut de Centre de recherche, d'Université ou de grande école voué à la Santé. Il est vrai qu'un éventuel désamiantage des locaux hospitaliers risque de coûter fort cher au budget du Service de Santé ou du Service d'Infrastructure de la Défense, ces frais devant être pris en charge par l'Etat et non par les Armées.

Quant à la magnifique coupole de l'ancienne abbaye royale, conçue par François Mansart, bâtie de 1624 à 1669, elle devrait tout naturellement rester une chapelle dédiée aux soldats.

Compte tenu du rôle important (plus de 50 blessés graves traités à Begin et Percy) pris par le Service de Santé des Armées dans le traitement des victimes de l'attentat du 13 novembre 2015 à Paris et des risques de renouvellement, on peut encore se demander s'il était réellement opportun de fermer cette institution ?

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Par le lieutenant-colonel (H) J. DUPRÉ

Le 12 octobre 2015, se tenait à l'Ecole Militaire « LES ATELIERS DE LA CAVALERIE ».

Quelques nouveaux matériels y étaient exposés et leur concept expliqué. Ils sont conçus par THALES, NEXTER et RENAULT TRUCKS DEFENSE. Le **Griffon** et le **Jaguar** appelés à remplacer les VAB, ERC 90, AMX et autres IORC y étaient décorés :



Les nouvelles technologies adaptées à nos nouveaux matériels

Quelques explications sont nécessaires pour comprendre les nouvelles technologies et leurs applications sur les matériels modernes qui équipent maintenant notre armée aussi bien la Marine, l'Armée de l'Air comme l'Armée de Terre et qu'il nous faut connaître pour comprendre ces moyens de combat.



La vétronique

C'est un enjeu d'importance pour les véhicules militaires permettant d'avoir à bord une architecture centralisée des systèmes d'information et de contrôle. Cette évolution importante dans la centralisation des ressources électronique et informatique nécessite des calculateurs embarqués puissants et compacts.

Les applications liées au domaine militaire terrestre sont variées et s'étendent du boîtier électronique mis en œuvre par le combattant, au calculateur embarqué véhicule chenillé en passant par les systèmes de guerre électronique ou de commandement embarqué en véhicule blindé. Les projets sont donc riches en contraintes de tous genres auxquelles les industriels ont répondu avec succès sur le Griffon et le Jaguar, par exemple :

- Etanchéité IP68.
- Températures – 40° à + 70°.
- Chutes et chocs Vibrations (véhicules chenillés).
- Rayonnement CEM très contraint.
- Dimensions contraintes.
- Fortes dissipations.

Calculateurs de guerre électronique embarqués en véhicule blindé à roue avec intégration et qualification de cartes électroniques client

- Choix technologique d'architecture.
- Etude mécanique et thermique.
- Intégration et câblage.
- Intégration logiciels.
- Qualifications.
- Documentation technique.
- Industrialisation des séries.
- MCO.



Serveurs Vidéo embarqués en véhicules blindés à roues dissipation par conduction

- Choix technologique d'architecture
- Développement mécanique et thermique du coffret
- Intégration et câblage
- Intégration logiciels
- Qualifications

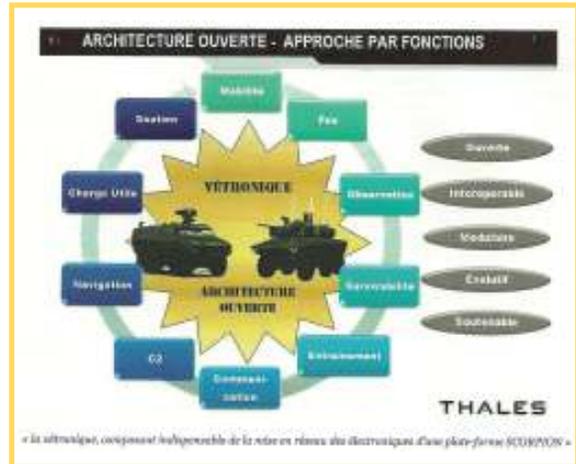
Switch Ethernet spécifiques pour utilisation combattant, véhicules blindés à roues et chenillés – dissipation par conduction

- Développement mécanique et thermique du coffret
- Développement s électroniques ; switch ethernet, conversion optique, alimentations et filtrages
- Intégration
- Qualifications
- Documentation technique
- Industrialisation de grandes séries
- MCO

Ces solutions qualifiées et validées sont largement déployées sur de grands programmes

L'architecture ouverte : de quoi s'agit-il ?

A côté de son utilisation dans l'architecture proprement dite, le concept d'architecture ouverte repose sur la description des systèmes de traitement de l'information.



Dans ce contexte, il désigne une structure de traitement de l'information ouverte sur l'extérieur. Dans une telle configuration, les systèmes ont la possibilité de dialoguer avec des applications externes compatibles.

Exemples :

Nouvelle configuration du Rafale

Dassault Aviation a annoncé avoir mené avec succès les premiers vols d'essais du Rafale dans une nouvelle configuration très lourdement armée. L'avion de combat français a, ainsi, volé avec six armements air-sol modulaires (AASM) équipés d'un corps de bombe de 250 kg, quatre missiles air-air à moyenne portée Mica EM et IR, deux missiles air-air à très longue portée Meteor, ainsi que trois réservoirs de 2 000 litres. « Cette nouvelle configuration, inégalée par sa polyvalence et la puissance de feu qu'elle représente, a été rendue possible grâce à l'architecture ouverte de l'avion conçue, dès l'origine, pour remplir l'ensemble des missions dévolues jusqu'alors à sept types d'avions différents en France. Véritable multiplicateur de forces, le Rafale est un outil de rationalisation des armées », affirme Dassault, qui a financé sur fonds propres les travaux liés à cette nouvelle configuration, qui aboutiront à une ouverture complète du domaine de vol.

Alliant grande autonomie et polyvalence du système d'armes, la nouvelle évolution de l'appareil démontre, selon l'avionneur français, « la puissance et la supériorité opé-



rationnelle du Rafale qui dispose déjà d'un éventail inédit de configurations, parmi lesquelles une capacité unique de frappe dans la profondeur, avec deux missiles de croisière Scalp et trois réservoirs de 2 000 litres, utilisée par les armées françaises lors de l'opération Harmattan en Libye en 2011 ».

Forces aéronavales : la DGA qualifie le système RIFAN étape 2

La Direction générale de l'armement (DGA) a prononcé le 12 novembre 2015 la qualification du système RIFAN étape 2, Réseau Intranet des Forces Aéro-Navales. Le système RIFAN étape 2 a pour fonction d'assurer les services d'échanges d'informations voix et données au sein des forces aéronavales en garantissant le niveau de sécurité et de qualité de service requis par les utilisateurs. Il est actuellement déployé sur 50 navires représentant plus de 15 types de bâtiments, dont toutes les frégates de 1^{er} rang, les sous-marins et le porte-avion Charles de Gaulle, avec une cible finale de déploiement à 65 bâtiments.

Ces services de communications s'appuient sur une infrastructure de raccordement « IP » constituée de réseaux de dessertes et de réseaux fédérateurs couvrant tous les niveaux de sensibilité de l'information, du niveau non protégé jusqu'au niveau secret

OTAN. Par ailleurs, ils s'appuient aussi sur des moyens de transmission déjà présents à bord ou sur des moyens V/UHF apportés par RIFAN étape 2.

Le système RIFAN étape 2 a également pour fonction d'apporter une capacité de management de réseau (CMR) qui permet depuis deux centres à terre de superviser et d'administrer l'ensemble des réseaux à bords des bâtiments RIFAN étape 2.

Cette qualification concrétise les efforts entamés depuis 2012 par l'équipe de programme RIFAN 2 menée par la DGA en liaison avec l'état-major de la marine, la Direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense, le service du soutien de la flotte, et les équipages des bateaux concernés. La maîtrise d'œuvre de RIFAN 2 est assurée par les sociétés Airbus Defence & Space, DCNS et Rohde & Schwarz.



MARA, L'ESPRIT ET LA LETTRE !

Témoignage d'un chargé de mission reconversion du groupement 34 :
Dominique Lecerf⁽¹⁾



MARA, enjeu social pour l'ANOCR

Retraite n'est pas synonyme d'inactivité. Et retraite militaire – par choix, par construction de vie, par nécessité... – se conjugue souvent avec « reconversion ». Mais voilà, cette conjugaison n'a rien d'intuitif ni de spontané ; elle s'apprend. Alors, pour aider nos jeunes camarades quittant le service actif à apprendre cette nouvelle conjugaison entre passé (simple, composé) et présent, résolument tournée vers le futur, en s'affranchissant tant que faire se peut du conditionnel, le dispositif MARA est plus qu'une simple plateforme informative, il a l'ambition d'initier de développer et d'aider à l'apprentissage de la conjugaison de ce nouveau temps !

(1) Dominique Lecerf, Ecole doctorale d'économie et de gestion de Montpellier (EDEG - ED 231) ; référent Implic'Action sur le thème de la reconversion.

L'enjeu de la reconversion : le credo solidarité et entraide de l'ANOCR !

Voulant optimiser son fonctionnement et se montrer proactif à l'égard de l'enjeu social que représente la reconversion, le conseil d'administration de l'ANOCR a décidé la création d'une cellule consacrée à cette thématique sensible. Le projet de « Mission d'aide à la reconversion, de l'ANOCR » (MARA) s'inscrit dans le même esprit que d'autres actions de partenariat telles que celles conclues avec Terre Fraternité ou avec les Cellules d'aide aux blessés des trois armées - Terre (CABAT), Marine (CABAM), et Air (CABMF Air). Déjà l'ANOCR participe au projet de promotion de 2^e carrière « CAP 2C » aux côtés d'autres associations actives comme la Saint Cyrienne, l'Épaulette, l'Association des anciens élèves de l'École Navale (AEN) et l'Association des anciens élèves de l'École de l'Air (AEA).

Avec MARA, l'ANOCR veut apporter un concours concret et pertinent à la reconversion. Notre association traduit de cette manière le rôle social qu'elle entend jouer auprès de ses camarades d'active.

C'est ainsi que l'ANOCR a également signé une convention de partenariat avec l'association Implic'Action, qui a une vocation réseau d'aide à la reconversion de toutes les catégories d'ex-militaires. Cette démarche partenariale a pour objet de « croiser, sur le terrain, actions et réseaux respectifs pour appuyer au mieux les adhérents dans leur démarche de reconversion, tant sur le plan de la transition professionnelle que celui de l'installation sur un bassin de vie »².

(2) Extrait du site MARA - <http://mara.mesepi.fr>

QU'EST-CE QUE MARA ?

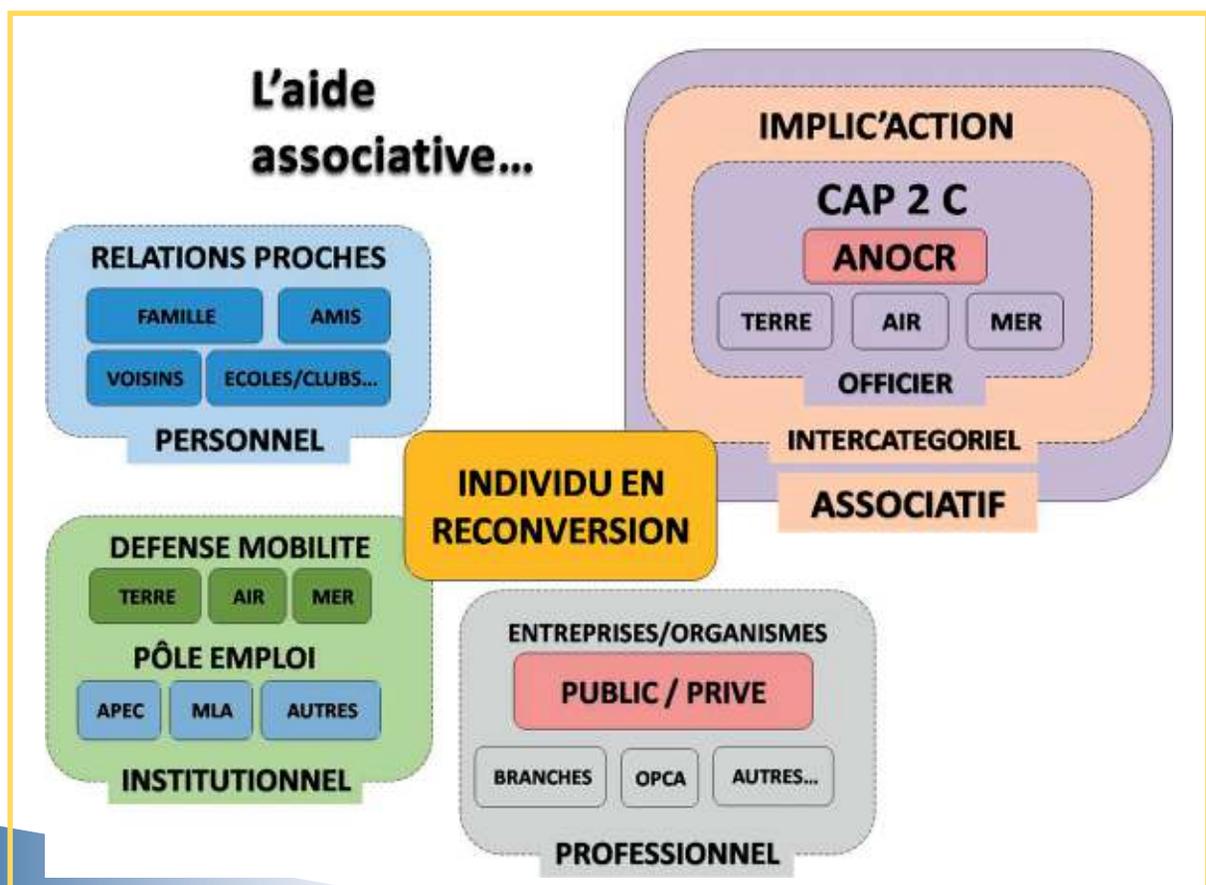
MARA : l'esprit

MARA est une initiative conjoncturelle d'opportunité dont la mise en œuvre intervient et se décline dans l'environnement global que nous venons d'esquisser.

Il s'agit d'un vaste dispositif d'information et d'expertise des modalités de la reconversion qui favorise et appelle le croisement des données par la multiplication des implications individuelles.

« La mission MARA s'appuie sur deux composantes, distinctes, mais complémentaires : une plateforme numérique d'informations et d'échanges d'une part, et des actions de terrain diverses et variées selon les capacités des groupements et les possibilités de leurs partenaires locaux d'autre part. »

Ce véritable réseau-espace d'échange et de connaissance s'est doté d'une plate-



forme électronique commune qui suscite le concours des « followers » eux-mêmes, à l'appui d'un site webmasterisé méthodiquement et enrichi avec pertinence. Mais le site MARA se veut avant tout réaliste, puisque issu d'une conception pragmatique qui s'appuie logiquement sur le maillage organisationnel et humain de l'ANOCR, avec ses strates nationales et régionales engagées dans l'action terrain.

Toutes volontés confondues de croiser les données et les compétences individuelles ou collectives, régionales ou nationales ne visent ainsi qu'un seul but : celui de « *mieux répondre aux interrogations légitimes de nos camarades (...) au regard de leur devenir dans notre institution et de la pression liée aux nouvelles contraintes d'effectifs* »³.

Le développement de l'efficacité de la plateforme MARA est donc tout naturellement proportionnel à l'implication de nous tous, adhérents de l'ANOCR et partenaires associés activement voire « implic'activement »⁴.

MARA : la lettre

Le site <http://mara.mesepi.fr> est un espace informatif interactif reposant sur une architecture didactique et intuitive à partir de plusieurs modules, actualités, partenariats, ateliers, opportunités et espace des groupements...

Depuis ces onglets, l'internaute-camarade en définition de projet de reconversion a accès à une multitude d'informations ; il peut notamment consulter un véritable vademecum complet des techniques de gestion de transition professionnelle. Il y trouvera les pistes de réflexion et les éléments de réponse aux questions qu'il se pose, ou sera amené à se poser, dans des domaines variés qui fondent la complexité de la transition professionnelle en particulier lors de la fin du service actif : état des compétences métiers, transférabilité des connaissances

techniques, approche du monde de l'entreprise et des services de l'emploi, techniques de recherche d'emploi, potentiels d'accueil professionnel et humain des bassins de vie...

Plus encore qu'une mine d'informations pratiques, la plateforme lui offre l'opportunité d'apprendre à construire ou à développer un réseau utile de relations. Enfin à tout moment l'outil lui permet d'interpeler un coordonnateur local qui pourra apporter les éclairages les plus précis à ses questions.

Dans un souci de pratique, les actions d'aide à la reconversion associent conseils et applications à travers des actions de terrain : système de parrainage, mise en place de référents, participation à des activités et ateliers (forums pour l'emploi, séances d'information...).

COMMENT Y APPORTER VOTRE CONCOURS ?

En consultant et en « pratiquant » le site

Nous avons vu que la plateforme est un outil élaboré qui repose sur un maillage humain dont la constitution est aujourd'hui encore en phase de montée en puissance.

Chacun est appelé à venir enrichir la pertinence de ce lien social en s'y impliquant d'une manière ou d'une autre, en dialoguant ou en se faisant connaître auprès du réseau ANOCR 34.

A cet effet vous trouverez sur le site une carte associée au réseau national des Groupements⁵, puis au fur et à mesure du développement de MARA, la base de données fera état des coordonnées des « chargés de mission reconversion » de chaque groupement. Au besoin, exprimez votre bénévolat (reconversion@anocr.com).

REGARD D'UN IMPLIC'ACTEUR ADHÉRENT DE L'ANOCR

En conclusion, avec un œil d'ancien chef militaire, je voudrais souligner l'importance

(3) Extrait du site MARA - <http://mara.mesepi.fr/course/view.php?id=5>

(4) Implic'action - <http://implicaction.eu>

(5) Site MARA, page Plan d'action/mission d'appui à la reconversion de l'ANOCR/Solidarité/points de contact.

de l'enjeu de MARA reposant sur une forme cohérente d'altruisme qui s'inscrit dans la prolongation de nos engagements personnels à servir sous les armes. Comme « reconverti », aujourd'hui au cœur des mécanismes de la formation professionnelle et de l'emploi, je suis sensible à la pertinence des méthodes et des conseils véhiculés par la MARA. Enfin, mon engagement universitaire sur le thème de « *la reconversion*

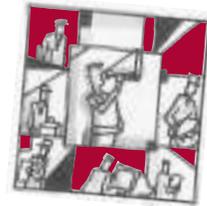
des militaires dans les professions 'cœurs de métiers transférables' » m'encourage à porter un regard enthousiaste et optimiste sur la mise en œuvre de cette remarquable intention. J'aimerais, à vos côtés, en transformer « l'essai » en y jouant un rôle actif, catalyseur, afin d'apporter des solutions nouvelles, concrètes et éprouvées à nos camarades dans l'interrogation du retour à la vie civile.





Brèves de la Défense

Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné



Barkhane : décès du sergent-chef Alexis Guarato des suites de ses blessures

Le 26 novembre 2015, à Paris, le sergent-chef Alexis Guarato, membre du commando parachutiste de l'air n° 10 (CPA 10) d'Orléans a succombé à ses blessures.

C'est le 13 octobre dernier que le véhicule des forces spéciales à bord duquel il se trouvait, en compagnie de deux autres commandos, a sauté sur une mine dans une zone située au nord du Mali.

Grièvement blessé, ainsi que ses camarades de combat, il avait été rapatrié en France dans la nuit du 14 au 15 octobre 2015, pour recevoir des soins dans un hôpital militaire parisien. Membre du CPA 10, il combattait, au sein des forces spéciales, les groupes armés terroristes qui cherchent à déstabiliser la bande sahélo-saharienne (BSS).

Le sergent-chef Alexis Guarato était titulaire de la croix de la valeur militaire avec 2 étoiles de bronze, de la médaille d'or de la défense nationale (étoile de bronze), de la médaille d'outre-mer (agrafes « Côte d'Ivoire » et « Sahel »), de la médaille de la défense nationale échelon or (agrafes « armée de l'air » et « missions d'opération extérieures ») et de la médaille commémorative française avec agrafe « Afghanistan ».

LE NOUVEAU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE CONSTRUIT SUR LE SITE DE BALARD A ÉTÉ INAUGURÉ LE 5 NOVEMBRE 2015 PAR LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Répondant à un besoin de rapprochement des états-majors au profit des opérations, il regroupe : l'état-major des armées et les états-majors d'armées (3 515 personnes) ; la Direction générale de l'armement (2 664) ; le Secrétariat pour l'administration (1 358) ; Cabinets, Contrôle général des armées... (1 005) ; Soutien informatique, gestion sociale des armées... (679).

C'EST LE 21 SEPTEMBRE 2015 QUE LE GÉNÉRAL D'ARMÉE AÉRIENNE ANDRÉ LANATA A PRIS SES FONCTIONS DE CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ARMÉE DE L'AIR

Le général Lanata, pilote de chasse, a commencé sa carrière sur Mirage FI-CR. Il totalise 146 missions de guerre et il a réalisé de nom-

breux détachements en opérations extérieures (Afrique, Guerre du Golfe, ex-Yougoslavie).

Diplômé de l'École de l'Air (promotion 1981 « Colonel Rossi dit Levallois »), le général Lanata a, au cours de sa carrière, occupé de nombreuses responsabilités au sein de l'armée de l'air et du ministère de la Défense.

Officier rédacteur au bureau « programmes d'armement » de l'état-major de l'armée de l'air dès 1993, il est ensuite affecté sur la base aérienne 133 de Nancy-Ochey où il prend le commandement d'un escadron de chasse évoluant sur Mirage 2000D.

Après un passage à l'état-major des armées de 2000 à



2004, il prend le commandement de la base aérienne 188 de Djibouti, où il est également nommé commandant des forces aériennes françaises stationnées à Djibouti et de la base de soutien à vocation interarmées (BSVIA).

De retour sur le territoire national, il intègre, de 2006 à 2008, l'état-major de l'armée de l'air en tant que chef du bureau « plans ». Il rejoint ensuite l'état-major des armées, au poste de général sous-chef « opérations », fonction qu'il occupe de 2011 à 2013, pour prendre ensuite celles de sous-chef d'état-major « plans ».

Son expérience opérationnelle est variée : Epervier (Tchad 1988 et 1989), Daguet/Desert Shield & Desert Storm (Irak 1990/1991), Aconit/Provide Comfort (Turquie/Irak 1991, 1992 et 1993), Crécerelle/Deny Flight (Bosnie-Herzégovine 1993), Joint Endeavour (Naples Airsouth/Ex-Yougoslavie 1997), Trident/Allied Force (Kosovo 1999 et 2000).

Le général André Lanata est commandeur de la Légion d'honneur et de l'Ordre national du mérite, titulaire de la Croix de guerre des TOE, de la Croix de la Valeur militaire et de la Médaille de l'Aéronautique.

Il est le fils du général Vincent Lanata qui avait été lui-même CEMAA de 1991 à 1994.

■ TROIS MEMBRES DU CPA-10 ONT ÉTÉ BLESSÉS DONT DEUX TRÈS GRIÈVEMENT AU NORD-MALI LE 13 OCTOBRE

Ces membres des forces spéciales circulant à bord d'un véhicule ont sauté sur une mine anti-char.

Le commando parachutiste de l'air n° 10 (CPA 10) est une unité de l'armée de l'Air qui est rattachée au commandement des opérations spéciales. Il est présent sur tous les théâtres d'opérations.

■ CHAMMAL : LES EXPERTS DU 25^e RGA EN ACTION EN JORDANIE

Une équipe du 25^e Régiment du génie de l'Air (RGA) a été déployée sur la base aérienne projetée en Jordanie, afin de mener

une mission d'expertise. Sa mission est d'évaluer les capacités d'accueil de la plateforme aéronautique (piste, taxiway et aires de stationnement avion). Ceci afin de s'assurer que la plateforme aéronautique est suffisamment robuste et en bon état pour accueillir en toute sécurité les différents types d'aéronefs, qu'il s'agisse d'avions de chasse ou de transport.

Pour se faire, les spécialistes ont procédé, notamment, à des carottages, c'est-à-dire à des prélèvements d'échantillons dans le sol, et en utilisant des matériels capables de sonder et d'apprécier la qualité des différentes couches du sol.

Deux dessinateurs spécialisés en conception et dessin assisté par ordinateur font partie de l'équipe déployée. Leur tâche est de modéliser le terrain et de fournir des plans précis (en 2D et 3D) qui constitueront des outils essentiels d'aide à la décision. Ils utilisent pour cela un GPS extrêmement perfectionné qui permet la prise de mesures topographiques.

À l'issue de sa mission, l'équipe du 25^e RGA sera en mesure de communiquer au Centre de planification et de conduite des opérations (CPCO) qui l'a mandatée, une synthèse détaillée du potentiel de la plateforme. Elle fournira les données indispensables à la conception et à la planification d'éventuels travaux aéronautiques et émettra des recommandations utiles à la prise de décision.

La base aérienne projetée en Jordanie avait fait l'objet d'une brève dans le bulletin d'octobre.

■ BARKHANE UN DÉFI LOGISTIQUE PERMANENT

Les matériels mis en œuvre par les soldats déployés dans la bande sahélo-saharienne soumis à une intense utilisation sont employés dans des conditions extrêmes qui les poussent à leurs limites.

Les moyens d'aéro-combat, en particulier, pièces maîtresses dans les opérations de



lutte contre les groupes armés terroristes, bénéficient d'un suivi permanent. Leur maintenance est essentielle, elle est donc placée entre des mains expertes.

De fait, la plateforme opérationnelle « désert » de Gao dispose en permanence d'hélicoptères Caïman pour effectuer : des missions d'évacuations sanitaires, des transports de troupes et de convois logistiques. Ces appareils sont soumis à une visite technique obligatoire après 25 heures de vol. Elle dure plusieurs jours et permet de réaliser tous les contrôles nécessaires pour permettre au Caïman ou NH-90 de poursuivre les missions en toute sécurité. À chaque visite, les militaires accomplissent des procédures complexes, comme le pliage de la queue de l'aéronef ou le contrôle minutieux des pales qui doivent être déposées une par une.

■ DJIBOUTI : FFDJ : PATROUILLE NOMADE AUTONOME

Du 25 au 31 juillet 2015, le 3^e escadron du 5^e Régiment interarmes d'outre-mer (RIAOM) a effectué une patrouille nomade autonome jusqu'au Monument Bernard, aux confins Ouest du territoire djiboutien. Ce monument construit en hommage à l'administrateur Bernard et à ses 17 tirailleurs tombés lors d'un rezzou le 17 janvier 1935 avait été restauré l'année précédente par le 5^e RIAOM.

La patrouille était composée de 50 soldats et de 15 véhicules et armée par deux pelotons de cavalerie, d'une équipe médicale, d'un élément du génie et d'un contrôleur aérien avancé qui a coordonné un ravitaillement en vivres par avion dans le désert du Grand Bara.

La patrouille répondait à trois objectifs : reconnaître deux chantiers où le régiment mènera des actions civilo-militaires, participer à la mise en condition opérationnelle de l'escadron blindé du 5, et rencontrer des autorités civiles et militaires.

Alors en visite à Djibouti, le ministre de la Défense, Monsieur Le Drian, a assisté à une démonstration de la patrouille s'emparant tactiquement du col de Rakoubyel.

Les FFDJ constitue, en conformité avec le traité de coopération de défense signé en 2011 avec la République de Djibouti, une base opérationnelle avancée en Afrique de l'Est. À ce titre, elles participent au dispositif militaire français prépositionné permettant de disposer d'un réservoir de forces pouvant être projetées rapidement en cas de crise. Dans le cadre de leurs activités de coopération opérationnelle, les Forces françaises stationnées à Djibouti soutiennent leurs partenaires africains dans le renforcement de leurs capacités militaires et dans le



maintien de leur aptitude à participer aux opérations de maintien de la paix. Plusieurs fois par an, les FFDJ participent ainsi à la formation de militaires africains dont les pays ont des accords bilatéraux avec la France.

Par ailleurs, des patrouilles nomades autonomes ont été mises en œuvre par le même escadron projeté avec le 5^e RIAOM en 2014 dans la région de Bambari en République centrafricaine. Ces patrouilles constituent des modes d'action adaptées au contrôle de secteurs très étendus.

■ ENTRAÎNEMENT POUR LES DÉMINEURS DU 13^e RG

Au mois de juillet 2015, la section Explosive Ordnance Disposal (EOD) du 13^e régiment de génie (13^e RG) s'est entraînée à la mise en œuvre d'explosifs d'intervention sur des véhicules, en Bretagne.

Accueillis par le groupe plongeur démineur Atlantique de Brest, les sapeurs du 13^e RG ont participé aux différents exercices qui certifient leurs compétences de démineurs. L'entraînement s'est poursuivi avec une semaine d'exercices de déminage au fort de Penthièvre, dans le Morbihan, et la mise en œuvre d'un appareil de radiographie CP 120. Menée à bien par les militaires de la section EOD, cette série d'exercices garantit la qualification opérationnelle des démineurs en vue d'une projection en opération extérieure l'année prochaine.

■ MISE EN CONDITION AVANT PROJECTION DU 31^e RG

La 3^e compagnie du 31^e régiment du génie (RG) a effectué deux semaines de mise en condition avant sa projection (MCP) en Martinique. Ces deux semaines se sont terminées par un exercice de vérification dans les gorges de l'Aveyron.

Au cours de cette formation, les sapeurs ont enchaîné, à un rythme soutenu, les activités d'aguerrissement, l'entraînement au tir, les parcours nautiques et les séances

de techniques d'intervention opérationnelle rapprochée.

La 3^e compagnie est projetée au sein du Détachement Terre Antilles/ 33^e régiment d'infanterie de marine (DTA/33^e RIMa) pour une durée de 4 mois. Le DTA/33^e RIMa fait partie des forces armées aux Antilles (FAA). Les FAA ont pour mission de protéger le territoire national, d'assurer la prévention et la préservation des intérêts de la France, de soutenir l'action de l'État en Martinique et de participer à la lutte contre le narcotrafic.

■ PREMIERS TIRS CAESAR DU 11^e RAMA AU ROYAUME-UNI

Dans le cadre de l'exercice Green Cannon, réalisé en coopération avec le 29 Commando Regiment Royal Artillery (29 Cdo Regt) de l'armée britannique le 11^e régiment d'artillerie de marine a effectué les premiers tirs du Camion équipé d'un système d'artillerie (CAESAR) en Angleterre sur le camp d'Otterbun. Ceci aux côtés de leurs camarades britanniques, équipés de 105mm Light Gun.

L'objectif principal de cet exercice inter-armées, qui mettait également en œuvre, des aéronefs de la Royal Air Force et de l'aéronavale, était le partage d'expérience



entre les deux unités d'artillerie : perfectionnement des techniques et des procédures dans le domaine des tirs d'artillerie, de l'observation et de la coordination des feux. L'exercice a également permis de faire tirer les « bigors » sous commandement britannique et les Britanniques sous commandement français.

Le 11^e RAMa coopère officiellement avec le 29 Cdo Regt depuis 2001, les échanges bilatéraux ayant été renforcés à partir de 2010 après la signature du traité de défense et de sécurité franco-britannique de Lancaster house.

■ L'EXERCICE « BOLD QUEST » 15-2 LANCÉ AUX ÉTATS-UNIS

Une quinzaine de nations et plus de 1 500 militaires ont participé à l'exercice « Bold Quest ». Un rendez-vous annuel unique au monde qui permet de valider les capacités opérationnelles interarmées et interalliées.

Pour l'occasion, la France a déployé à El Paso (Texas, États-Unis) deux Rafales, ainsi que plus de 135 spécialistes, dont 90 aviateurs et une quarantaine de militaires de l'armée de terre. Leur programme était chargé, avec un large panel de missions air-sol complexes à réaliser de type SCAR (Strike Coordination and Reconnaissance - coordination de frappe et reconnaissance), DACAS, ainsi que des vols testant la chaîne Air Land Integration (coordination entre les forces aériennes et terrestres).

Le 28 septembre 2015 un Rafale a effectué un premier vol et l'appareil a subi quelques modifications permettant d'augmenter ses capacités opérationnelles déjà bien complètes. Dès le convoyage vers les États-Unis, une capacité SATCOM a ainsi été mise en œuvre avec succès. L'évolution majeure réside toutefois, tout particulièrement, par l'implémentation au sein du Rafale d'une messagerie de type VMF (Variable Message Format). Des tests rigoureux menés par une équipe américaine ont confirmé une inté-



gration parfaitement conforme à la norme. Ainsi, le Rafale a pu être autorisé à effectuer les missions DACAS dès le début de la phase « réelle » de « Bold Quest », appelée LIVEX. Ces tests itératifs doivent être validés avant de pouvoir passer aux phases ultérieures.

Des enjeux opérationnels importants

« Bold Quest » doit permettre d'atteindre de nombreux objectifs opérationnels. Pour l'armée de terre, l'effort a porté sur la numérisation et l'acquisition des objectifs, au travers d'un programme appelé NUMACQ. L'interopérabilité des appuis feux est aussi testé via les systèmes ASCA (Artillery System Cooperation Activities) et MIP (Multilateral Interoperability Program).

Les forces spéciales travaillent, pour leur part, à valider le fonctionnement d'une chaîne « bout en bout », reliant ses équipes JTAC et les effecteurs, via une plateforme appelée « C2 C160 ».

Concernant l'armée de l'air, la cohérence de la gestion de la 3^e dimension est à l'honneur, avec notamment l'échange des informations entre les commandos au sol et les avions de chasse, via le système ALLIANCE relié par liaison I6 (L 16 standard de liaison de données tactiques de l'OTAN pour l'échange d'informations tactiques entre les unités militaires).

■ LE MASTÈRE CYBERDÉFENSE

Les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan ont mis en place une nouvelle formation : le mastère spécialisé de la conduite des opérations et de la gestion des crises en cyberdéfense.

D'une durée de onze mois, cette formation a été construite par les écoles de Saint-Cyr Coëtquidan, qui portent le dossier, et par l'Ecole des transmissions qui apporte son savoir-faire.

Seize officiers d'un niveau bac + 5 ont participé à la première session, ils ont vocation à être opérationnels, dès leur sortie de celle-ci, dans un emploi directement lié à la cyberdéfense.

Ce mastère concrétise les annonces faites en février 2014 par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, dans le cadre du pacte Défense Cyber.

■ LES GROUPES LOURDS HONORÉS SUR LA BASE AÉRIENNE 106 DE BORDEAUX

Une journée de commémoration, le 8 octobre 2015, a rendu hommage aux vétérans et aux proches des groupes de bombardement II/23 « Guyenne » et I/15 « Tunisie », dits Groupes Lourds sur la base aérienne 106 de Bordeaux-Mérignac.



Dix vétérans sur les douze toujours en vie avaient spécialement fait le déplacement.

Les groupes français combattirent de la déclaration de guerre en septembre 1939 jusqu'à la Bataille de France et l'armistice avec l'Allemagne, le 22 juin 1940, puis ils se retirèrent en Tunisie, au Maroc et en Algérie, jusqu'au débarquement anglo-américain en Afrique du Nord le 8 novembre 1942. Ils apportèrent leur soutien aux Alliés à partir du début 1943.

En 1943, les Groupes reconstitués, le II/23 « Guyenne » et le I/25 « Tunisie », furent transportés en bateau d'Alger à Liverpool pour suivre un entraînement intensif avec le Bomber Command de la RAF. Les Français allaient être dotés de nouveaux avions, des quadrimoteurs Handley Page Halifax.

Le 16 mai 1944, le Squadron n° 346 « Guyenne » fut officiellement formé à Elvington, suivi du Squadron n° 347 « Tunisie » le 20 juin 1944. Près de 2 300 Français firent partie de ces unités.

En huit mois, les Groupes Lourds perdirent 41 appareils. 216 hommes furent tués lors d'opérations menées au-dessus de la France et de l'Europe.

Le « Guyenne » et le « Tunisie » rentrèrent en France libérée en octobre 1945 et furent affectés à la base de Bordeaux-Mérignac.



Départ du contrôleur général des armées Jacques FEYTIS

Il a été mis fin, à sa demande, aux fonctions de M. le contrôleur général des armées Jacques Feytis, directeur des ressources humaines du ministère de la défense, à compter du 29 novembre 2015.



Brèves Sociales



Par le Commandant (H) Emmanuel Dieudonné

■ ALLOCATION AUX ADULTES HANDICAPÉS (AAH) : MONTANT REVALORISÉ

Le montant maximum de l'allocation aux adultes handicapés (AAH) est porté à 807,65 € par mois depuis septembre 2015 contre 800,45 € auparavant.

Un numéro national d'information pour les aidants et les personnes âgées en perte d'autonomie

Le numéro 0820 10 3939 permet d'obtenir toutes les informations utiles sur les services à la personne, les soins à domicile ou encore, par exemple, les modes d'hébergement. Il donne des informations sur les aides à domicile ou les maisons de retraite.



■ UNE PLATEFORME D'INFORMATIONS EN LIGNE POUR LES LOCATAIRES ET LES PROPRIÉTAIRES

Les locataires et les propriétaires pourront trouver sur la plateforme d'informations « **Mon chez Moi** » du ministère du logement de l'égalité des territoires et de la ruralité, les mesures en vigueur en matière de logement.

Locataires. Notamment : sécurité des logements, procédure en cas de litige avec le propriétaire, délai de préavis quand on quitte son logement, restitution du dépôt de garantie, loyer, bail, honoraire d'agence immobilière...

Et aussi ce qui concerne une demande de logement social.

Propriétaires suivant le cas : accession à la propriété, vie en copropriété, location du bien.

Les règles de copropriété sont rappelées, une mention portant sur les travaux de rénovation énergétique et les aides financières qui leur sont liées. En matière de location on trouvera des renseignements concernant les honoraires d'agence, les contrats de location, les loyers et le dispositif Solibail.

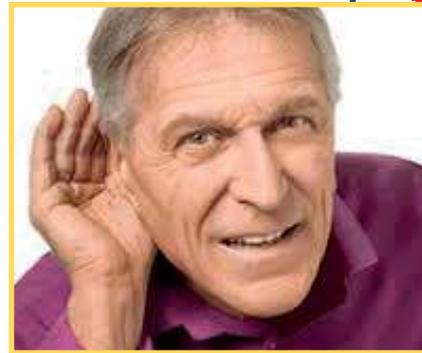
Le dispositif Solibail, garanti par l'État, permet de louer un bien à une association agréée qui y loge une famille à revenus modestes. L'association devient, de fait, le locataire. C'est elle qui verse le loyer et qui garantit le bon entretien du logement.

Enfin les futurs propriétaires trouveront des indications pour les guider dans l'achat d'un premier logement, pour obtenir des aides financières, l'investissement locatif...Y compris la simplification des transactions immobilières et des taux d'imposition.

■ LA CONVENTION AERAS (S'ASSURER ET EMPRUNTER AVEC UN RISQUE AGGRAVÉ DE SANTÉ) A ÉTÉ MODIFIÉE AFIN D'INTÉGRER LE DROIT À L'OUBLI POUR LES ANCIENS MALADES DU CANCER

Depuis le 2 septembre 2015, les anciens malades du cancer qui veulent souscrire un crédit n'ont plus à déclarer leur ancienne maladie à leur assureur dès lors qu'ils remplissent certaines conditions. C'est ce qu'indique la nouvelle convention Aeras (s'assurer et emprunter avec un risque aggravé de santé).

Ce droit à l'oubli est instauré du moment que :



– la fin du protocole thérapeutique date de plus de 5 ans pour les cancers diagnostiqués jusqu'à l'âge de 15 ans révolus ;

– la fin du protocole date de plus de 15 ans pour les autres cancers.

Une grille de référence doit permettre également d'assurer sans surprime et sans exclusion de garantie liées à la pathologie identifiée (ou dans des conditions se rapprochant des conditions standard) les personnes ayant souffert de certains cancers du moment que la fin du protocole thérapeutique a cessé dans un délai inférieur à 15 ans.

C'est le 24 mars 2015 que les représentants des sociétés et mutuelles d'assurance ont cosigné un protocole d'accord concernant le droit à l'oubli pour les anciens malades du cancer qui souhaiteraient contracter un crédit.

Cette brève complète celle publiée dans le bulletin de juillet 2015 : « Facilité l'accès à l'assurance et à l'emprunt des personnes ayant ou ayant eu un grave problème de santé ».

■ SENIORS ET AUDITION

La France compte environ sept millions de personnes atteintes de presbycusie. Mesurée à l'aune de ce chiffre, cette infirmité dont la proportion augmente naturellement avec l'avancée en âge ne doit pas être prise à la légère.

Quand doit-on s'alarmer ? La voix est un indicateur essentiel : la perte des capacités auditives s'accompagne dans le dialogue avec autrui d'une difficulté à distinguer les sons qu'il émet. D'où une perception incomplète de la parole de l'interlocuteur et des

réponses parfois incohérentes occasionnant un malaise dans la relation.

Autre facteur : la difficulté à maîtriser sa propre voix qui est déformée. La tendance est donc de parler trop fort.

Pour éviter ces situations, il convient de trouver des alternatives. D'où la nécessité de s'ouvrir, le cas échéant, à son médecin traitant si on ressent des gênes auditives.

■ VOYAGER AVEC SON ANIMAL DE COMPAGNIE : LES RÈGLES À OBSERVER

Depuis juillet 2011, en cas de voyage au sein de l'Union européenne (UE) avec un chat, un chien ou un furet, ces animaux doivent obligatoirement disposer d'une identification par puce électronique. Toutefois, les animaux identifiés par tatouage avant le 3 juillet 2011 peuvent voyager au sein de l'UE à condition que le tatouage soit clairement lisible.

En outre, pour voyager au sein de l'UE, les chats, chiens et furets doivent être en possession d'un passeport européen délivré et rempli par un vétérinaire. Ce passeport pour animaux a notamment un but sanitaire.

Il est rappelé que les propriétaires d'animaux de compagnie qui ne peuvent pas emporter leur animal sur leur lieu de vacances peuvent les confier à des pensions pour animaux. Ces structures sont soumises à des règles sanitaires, de protection animale et à des inspections.

Par ailleurs, depuis le 18 février 2015, les animaux sont considérés par le Code civil comme « des êtres vivants doués de sensibilité » et non plus comme des choses. Ainsi, l'abandon d'un animal domestique est un délit pénal qui est susceptible d'être puni de

2 ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

■ DÉCÈS, SUCCESSION ET HÉRITAGE : CE QU'IL FAUT SAVOIR

Service-public.fr met en ligne des fiches pratiques ayant pour objet d'aider aux démarches concernant :

- les obsèques et les modes de sépulture (déclaration de décès, inhumation, crémation) ;
- les rentes et les capitaux versés en cas de décès (capital décès, allocations et indemnités) ;
- les pensions de réversion (bénéficiaires, demande, montant, paiement...)

En matière de succession, service-public.fr fait aussi le point sur :

- l'héritage - ordre et droits des héritiers (cas du défunt ayant eu des enfants et du défunt sans enfant) ;
- la donation (types de donation, coût et déclaration, bien concernés, choix des bénéficiaires, révocation, donation-partage) ;
- le testament (rédaction, coût, révocation, contenu, choix des bénéficiaires, testament-partage) ;
- le règlement d'une succession (acceptation ou renoncement à la succession, indivision entre les héritiers, partage des biens, conversion de l'usufruit).



■ ACHAT EN LIGNE ET DROIT DE RÉTRACTATION

Au terme de la loi n° 2015-990 du 6 août 2015 dans son article 210 : les consommateurs qui achètent un bien sur Inter-

net doivent maintenant patienter jusqu'à la livraison de leur achat pour faire valoir leur droit de rétractation. Seules les personnes ayant fait l'objet d'un démarchage à domicile conserve la possibilité de se rétracter dès la conclusion du contrat.

■ LITIGES DE LA CONSOMMATION : GÉNÉRALISATION DE LA MÉDIATION AU 1^{ER} JANVIER 2016

Un décret publié au journal officiel du 31 octobre 2015 précise la mise en place de la médiation des litiges de la consommation. Les professionnels ont jusqu'au 1^{er} janvier 2016 pour se conformer aux dispositions fixées.

Le professionnel devra communiquer aux consommateurs les coordonnées et l'adresse du site Internet du ou des médiateurs de la consommation dont il relève en inscrivant ces informations : sur son site web, ses conditions générales de vente ou de service, sur ses bons de commande ou autres supports adaptés.

La procédure, en cas de litige, est gratuite pour les consommateurs, sauf en cas de recours à un avocat.

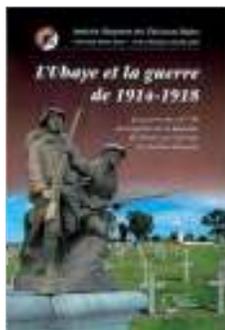
■ DÉSIGNATION DU CONDUCTEUR PRINCIPAL DANS UN CONTRAT D'ASSURANCE

Une femme assure sa voiture en tant que conductrice. Ultérieurement son compagnon conduit la voiture et est impliqué dans un accident de la circulation.

L'assureur indemnise la victime, mais sollicite en justice l'annulation du contrat d'assurance pour fausse déclaration intentionnelle en reprochant à la contractante d'avoir omis de déclarer le changement de conducteur principal du véhicule, et, il obtient gain de cause.

Si le contrat d'assurance comprend une rubrique sur la qualité du conducteur, l'assuré doit déclarer tout changement de conducteur en cours de contrat.

Cour de Cassation, 2^e chambre civile 11 juin 2015 pourvoi n° 14-17971



L'UBAYE ET LA GUERRE DE 1914-1918

Par le colonel (H) Hubert TASSEL

Grâce à de patientes recherches dans les archives publiques et les sources privées, Hubert Tassel, membre de l'Amicale Ubayenne des Chasseurs Alpins (AUCA), redonne vie et place, – toute leur place – aux poilus ubayens dans la Grande Guerre. Ils ne sont plus désormais, seulement un nom, suivi d'un prénom, gravés dans la pierre, mais des hommes, dont on suit le parcours depuis

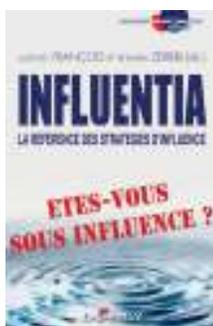
leur village d'origine et dont on partage la réalité de leur quotidien, avec leurs mots, quand ils nous sont parvenus. On suivra, parmi d'autres, le récit, jour après jour, d'Anselme Charpenel (rentré du Mexique) qui a fait toute la guerre, et qui en est revenu. Hubert Tassel révèle l'histoire tragique de la bataille de Ménil-sur-Belvitte où disparaissent, en seulement une journée, quarante-neuf jeunes poilus ubayens appartenant principalement au 157^e régiment d'infanterie. L'abbé Alphonse Collé, curé de ce village par son action et son engagement tenaces, sur les lieux de la tragédie, les a sauvés de l'anonymat et soustraits à l'oubli. Des pages émouvantes où des témoignages directs (carnets, journaux de guerre, correspondances...) dont certains inédits, et très largement restitués, donnent corps au sacrifice de ces jeunes poilus alpins, et fondent le travail de mémoire porté par cette publication attendue.

Editions du FURNEL - ZA les Sablonnières

05120 L'ARGENTIERES La Bessée

Tél. 04.92.23.15.75

E-mail : contact@editions-furnel.fr



INFLUENTIA La référence des stratégies d'influence

Par Ludovic FRANÇOIS et Romain ZERBIB

INFLUENTIA est le premier ouvrage entièrement dédié au décryptage des stratégies d'influence (relations publiques, lobbying, publicité, gestion de crise, communication politique, etc.). Les organisations, qu'elles soient politiques ou économiques, évoluent au sein d'un environnement de plus en plus

instable et complexe dans lequel, pour se développer, elles doivent provoquer des attitudes favorables.

Quelles armes, outils et méthodes utilisent-elles pour maintenir leur position et influencer sur les marchés ou façonner l'opinion ? Comment orientent-elles les comportements des élus, des citoyens et des consommateurs ? Comment imposent-elles des idées et des convictions ? Au-delà des questions techniques, l'ouvrage s'intéresse également aux problématiques éthiques que soulève l'omniprésence des professionnels de l'influence dans notre société ultra médiatisée.

INFLUENTIA réunit les plus grands experts sur le sujet et lève le voile sur cet aspect souvent méconnu de la mondialisation...

Editions Lavauzelle - B.P. 8 - 87350 Panazol

ESSAI NUCLÉAIRE La force de frappe française au XXI^e siècle : défis, ambitions et stratégie

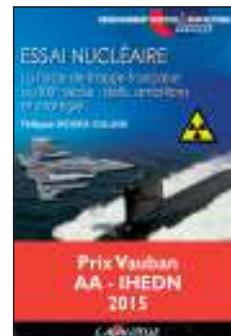
Philippe WODKA-GALLIEN

La France est une force nucléaire depuis le 13 février 1960, jour de son premier essai atomique. Un demi-siècle plus tard, les Français vivent sous la protection d'une force de dissuasion nucléaire bâtie en souveraineté. Leur force de frappe rassemble en 2014 quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de nouvelle génération (les SNLE-NG) et une force de cinquante chasseurs-bombardiers dotés du missile ASMP-A. En patrouille, les sous-marins embarquent 16 engins balistiques. Ses instruments de frappe disposent de 300 têtes nucléaires.

Quelle est la mission de cette force atomique ? La stratégie de dissuasion est-elle encore pertinente dans le contexte de sécurité du XXI^e siècle ? Cette stratégie a-t-elle encore une signification pour un pays européen comme la France ? La force de frappe est-elle encore à la portée financière de notre pays ? Quels bénéfices en retirer ? Conçu durant la guerre froide, cet arsenal nucléaire sert-il encore à quelque chose ? La force nucléaire remet-elle en cause l'équipement des forces conventionnelles ? Qu'en est-il des perspectives de désarmement ? Ce petit livre cherche à répondre à toutes ces interrogations.

Très libre, le ton de cet essai est celui du citoyen qui cherche à mieux comprendre l'ambition nucléaire militaire française. L'angle choisi remet en perspective les fondements d'une politique de défense fondée sur la dissuasion, qu'ils soient politiques, militaires, technologiques, industriels, voire culturels. Ce livre propos est aussi un voyage au cœur de l'univers de la force de frappe française. Le verdict est clair : la dissuasion se présente comme un réducteur d'incertitudes. Elle projette le concept français de défense loin dans l'avenir, compte tenu d'un environnement international instable qui renoue avec les logiques de puissance et de course aux armements.

Editions Lavauzelle - B.P. 8 - 87350 Panazol



LA FRANCE ET LES TOUAREGS

Par Paul ANSELIN

Renseigné aux meilleures sources, cet essai analyse l'onde de choc géopolitique que provoque l'offensive djihadiste au cœur de l'Afrique, du pays des Touaregs aux confins du Sahel et du Sahara en passant par le Mali et ses proches voisins algériens, libyens, nigériens, mauritaniens ou sénégalais... Et bien au-delà, jusqu'au pourtour méditerranéen, et aux portes de l'Europe, au point d'y voir les prémices d'une troisième guerre mondiale déclinée « par morceaux ».

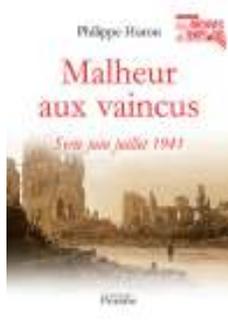
On y découvre le territoire naturel des Touaregs, leur culture, leur histoire agitée, celle de ces mythiques tribus des hommes bleus du désert dans leur diversité querelleuse, de ces farouches résistants à la conquête coloniale, de ces rebelles au pouvoir central issu de la décolonisation... mais une histoire qui est aussi celle d'un Islam tolérant et d'une revendication identitaire et politique encore inachevée entre autonomie et indépendance.

Cet ouvrage nous emmène enfin aux côtés des militaires et des acteurs politiques des opérations Serval et Barkhane, sur les pistes d'une intervention militaire française saluée pour sa pertinence et son efficacité, appelée à s'inscrire dans la durée... où les Touaregs, ennemis des djihadistes - c'est la conviction que l'auteur de ce livre nous propose de partager - peuvent être nos meilleurs alliés dans la guerre implacable déclarée à l'Occident.

Editions Temporis - 25 rue du Général Foy - 75008 PARIS

Tél. 01.42.84.48.07 - contact@editions-temporis.com





**MALHEUR AUX VAINCUS
Syrie juin juillet 1941**

Par Philippe HURON

Dans ce récit romancé, l'auteur révèle un épisode peu connu de la Seconde Guerre mondiale, dont son père ainsi que sa famille ont été victimes. Il s'agit de la guerre fratricide qui a conduit les Forces terrestres françaises libres, associées aux forces armées anglo-saxonnes, à combattre l'Armée française du Levant en juin et juillet 1941. Cet ouvrage met en exergue les incommensurables « dégâts collatéraux », sur la vie

des familles victimes, de décisions prises par des dirigeants politiques.

L'auteur pose ici la question de la responsabilité du chef de la France libre dans le déclenchement de la guerre de Syrie. Elle a certes été décidée par Churchill ; mais de Gaulle l'a approuvée et soutenue, ainsi que la participation volontaire des chefs militaires FFL terrestres à cette guerre fratricide.

À la Libération, tout a été mis en œuvre pour que les actes commis par ces FFL pendant cette guerre échappent à la justice des hommes. Ce livre ouvre des pistes de recherche pour les historiens, afin que toute la lumière soit faite sur l'action des responsables militaires et politiques de cette époque et que, d'une certaine manière, justice soit rendue aux militaires français victimes de ces affrontements.

Philippe Huron a fait une carrière militaire d'officier d'abord dans l'Armée de l'Air puis dans la Gendarmerie jusqu'au grade de Général de brigade. Sa carrière professionnelle s'est poursuivie comme Magistrat (Conseiller) à la Cour d'Appel d'Aix-en-Provence jusqu'en 2009. C'est en tant que « Fils de Tué et Pupille de la Nation » qu'il a écrit ce livre.

**Editions Persée - 29 Rue de Bassano - 75008 Paris
Tél. 01 47 23 52 88**



**ENGAGEZ-VOUS
La relance stratégique
de la France**

Amiral Jean DUFOURCQ

La France semble à la traîne dans un monde qui change rapidement. Ses valeurs, ses intérêts, ses convictions paraissent de peu de poids face aux impératifs d'une gouvernance mondialisée dominée par des médias et des marchés qui laissent peu de place à la politique et anesthésient la démocratie.

Pour relancer la France, ce qui est l'objectif proposé par cet ouvrage, il faut changer le récit national français, repenser les perspectives européennes et méditerranéennes du pays, et remettre le magistère des vieilles lunes héritées de temps stratégiques révolus.

La présentation qu'en fait l'amiral Jean Dufourcq, enseignant, chercheur et journaliste rompu aux analyses stratégiques, montre qu'il ne faut renoncer ni à la France ni à l'Europe. Toutes deux ont des atouts majeurs à faire valoir pour rester aux premiers rangs de l'histoire du XXI^e siècle. Son analyse, forte et argumentée, est de celles qui interpellent le lecteur pour donner du sens à l'avenir et proposer une direction à suivre.

La voix des militaires est aujourd'hui à écouter plus attentivement et demain à intégrer plus soigneusement dans le paysage politique français qui ne saurait se passer durablement de leur concours loyal et avisé.

Editions Lavauzelle - B.P. 8 - 87350 Panazol

**LE GRAND ÉCHIQUIER
DE POUTINE**

Olivier d'AUZON

Vladimir Poutine ne laisse personne indifférent.

Tantôt diabolisé par l'Occident, tantôt adulé surtout en Russie et dans les pays slaves, il est encore là pour longtemps. Sur l'échiquier géopolitique mondial, le chef du Kremlin est un maître.

Poutine est un pragmatique. Il s'adapte aux circonstances, aux forces et aux faiblesses de ses adversaires.

Plus que jamais, Poutine apparaît comme incontournable dans les relations internationales.

Arrivé au pouvoir avec le siècle, le président russe est aujourd'hui sur tous les fronts... non seulement en Europe, en Ukraine, mais aussi en Eurasie tout comme au Moyen-Orient. Pour l'Agence France-Presse, avec le conflit ukrainien et l'adhésion de la Crimée à la Russie, les relations Est-Ouest traversent leur pire crise depuis un quart de siècle. Il est l'homme de l'année 2014 pour l'AFP. « Le président Vladimir Poutine est bel et bien l'acteur central dans cette confrontation ».

Et comme le souligne Moscou, l'aggravation vertigineuse de la menace émanant des forces terroristes et extrémistes, y compris de l'Etat islamique (EI), constitue un défi direct pour l'ensemble de la communauté internationale.

Or la communauté internationale en refusant de s'associer à la Russie, semble agir tel le catoblépas, cet étrange animal des temps anciens qui, dit-on dévorait ses propres pattes sans même s'en apercevoir.

« Détester Poutine ne fait pas une politique. Et d'une manière ou d'une autre, il faudra tenir compte de la Russie ! ».

« Le Peuple russe est comme une herbe : il s'incline sous le vent, mais il ne se laisse pas arracher à la terre. » (Alexandre Soljenitsyne).

Editions Lavauzelle - B.P. 8 - 87350 Panazol



**PAROLES DE SOLDATS
Les Français en guerre
1983-2015**

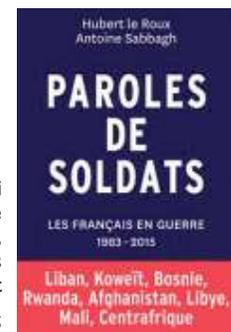
Par Hubert le ROUX
Antoine SABBAGH

« Ce que j'ai vécu en Centrafrique ? J'en ai peu parlé avec ma famille, je n'ai pas eu envie de les tracasser avec ça. – Moi c'est l'inverse, j'ai tout dit. Je pense qu'il faut que les gens sachent ce qu'on fait. Autrement, ils vivent

un peu dans les nuages... » Benoît, sergent ; Vianney, lieutenant. Depuis trente ans, des dizaines de milliers de Français se battent dans des guerres du bout du monde. Les paroles de soldats recueillies dans ce livre nous font entendre les voix d'hommes et de femmes, de grands chefs et de soldats qui parlent de guerre urbaine, d'embuscades, d'attentats suicides. Des récits bouleversants qui plongent dans la brutalité des conflits et font vivre en direct l'adrénaline, le stress et l'angoisse de combats dont on ne sort jamais indemne.

Hubert LE ROUX est officier supérieur d'active et Antoine SABBAGH est historien et éditeur.

**Editions TAILLANDIER - 2 Rue Rotrou - 75006 Paris
Tél. 01.40.46.43.88**

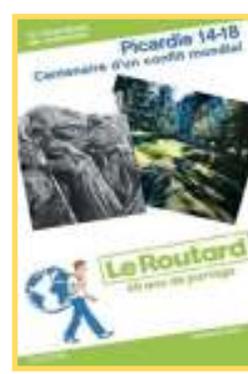
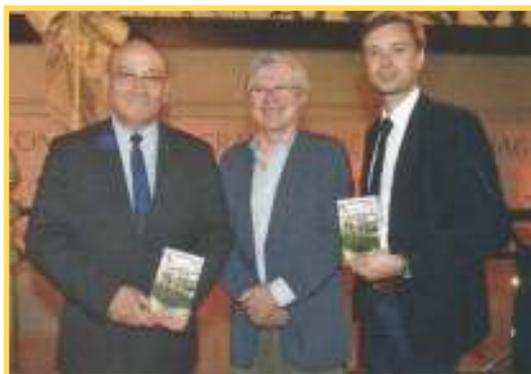


LE GUIDE DU ROUTARD 14-18

L'ANOCR est fière de compter parmi ses membres le général d'armée 2S, ancien CEMAT, Elrick IRASTORZA, président du Conseil d'administration de la Mission du Centenaire.

En fichier joint, l'article relatant le lancement du guide du Routard « Les chemins de mémoire 14-18 ».

Vous pouvez trouver de nombreuses informations complémentaires sur le site de La Mission du Centenaire : <http://centenaire.org/fr/autour-de-la-grande-guerre/webble-guide-du-routard-grande-guerre-14-18> ou sur celui du guide du Routard 14-18.



« Le 5 novembre, sur invitation de l'éditeur et de la Mission du Centenaire, Militaria Mag a assisté au lancement du Guide du Routard Grande Guerre à l'Arc de Triomphe de Paris.

Après le grand succès de son guide de la bataille de Normandie, le célèbre Routard propose donc un livre de la même qualité sur le tourisme historique de la Grande Guerre. Il a été réalisé par une équipe d'historiens, dont Franck Viltart, qui pose sur la photo jointe en compagnie du général Eirik Irastorza (ancien CEMAT et président du Conseil d'administration de la Mission du centenaire, à gauche) et de Philippe Gloaguen (au centre), dont le visage est connu de tous les routards.

A noter que la publication de ce superbe guide tout en couleurs de 210 pages n'aurait pas été possible sans le mécénat de la SANEF, groupe gestionnaire d'autoroutes, qui exploite 2 063 km de voies, principalement en Normandie, dans le Nord et l'Est de la France. La Grande Guerre s'étant déroulée sur les territoires aujourd'hui desservis par les autoroutes de Sanef : l'Alsace, la Lorraine, la Champagne-Ardenne, la Picardie, le Nord-Pas-de-Calais, il est tout naturel

pour ce groupe de s'associer à la Mission du Centenaire pour participer activement au devoir de mémoire.

Une convention de partenariat a donc été signée ce 5 novembre, afin de mener plusieurs projets commémoratifs à Verdun et dans la Somme, à l'association des cérémonies officielles des 29 mai et du 1^{er} juillet 2016. »

COURRIER DES GROUPEMENTS

GROUPEMENT DU CALVADOS



En tête de la délégation de WBS, se trouve le drapeau de l'association remis le 11 novembre 2013 par le préfet de la région Basse-Normandie.



ASSOCIATION WESTLAKE BROTHERS SOUVENIR UN DEVOIR DE MEMOIRE EXEMPLAIRE

(Dans le cadre de son action mémorielle et du lien intergénérationnel, le groupement Calvados/Manche, avec le soutien du siège de l'ANOCR, apporte depuis 4 ans une aide financière à cette jeune association. Cet appui s'est aussi manifesté pour le voyage au Canada relaté dans cet article.)

L'association Westlake Brothers Souvenir (WBS) a pour objet la promotion et la pérennité du devoir de mémoire qu'on doit aux canadiens qui osèrent traverser l'océan, il y a 71 ans de cela, pour libérer notre région d'abord, la France ensuite, l'Europe enfin, de la barbarie nazie.

Si cette association, née en novembre 2006, peut se targuer d'être unique, c'est tout simplement parce que cette promotion du devoir de mémoire est tournée de manière exclusive vers la jeunesse qui, non contente d'y être sensibilisée, se l'approprie entièrement et en assume ensuite la com-

plète responsabilité, sous forme de commémorations et autres cérémonies et/ou événements commémoratifs qu'elle prend entièrement en charge, dans des villages, des villes, devant des stèles, des monuments ou encore à l'intérieur même d'un établissement scolaire. A l'origine de cette aventure humaine : le lycée Victor Lépine de Caen. Depuis cette date, les jeunes de l'association Westlake Brothers Souvenir s'approprient ce devoir de mémoire et expriment chaque année leur reconnaissance au travers de 15 à 20 cérémonies et d'événements commémoratifs qu'ils prennent intégralement en charge : maîtres de cérémonies, lecteurs et créateurs des discours, souvent bilingues. Ils déposent leurs gerbes, chantent les hymnes nationaux, mettent en scène eux-mêmes ces événements qu'ils mènent à leur terme sans l'intervention d'élus ou d'adultes.

C'est dans ce cadre que 35 jeunes de l'association, dont 21 âgés de moins de 18 ans, se sont rendus du 1^{er} au 25 août 2015 au Canada. Durant un périple de 2 400 kilomètres, ils ont organisé 18 cérémonies en totale autonomie et ont participé à 5 événements exceptionnels.

Cette aventure fut rendue possible grâce à la générosité et au soutien de plus

de 80 personnes morales, structures étatiques, para-étatiques, collectivités locales, monde associatif, en France et au Canada. Parmi elles, l'ANOCR, mais aussi le comité du débarquement, le ministère des anciens combattant du Canada, le ministère de la défense du Canada, les scouts du Canada, les clubs Richelieu du Canada, la police de York en Ontario, la réserve indienne des Chippewas, le musée de la guerre d'Ottawa, le parlement du Canada (le sénateur Day fut notre guide), et biens d'autres encore.

Il convient d'ajouter que nos jeunes ont payé leur billet d'avion et la nourriture quand nous n'étions pas invités !

Durant ce voyage, ils ont croisé le chef d'état-major des forces armées canadiennes avec qui ils ont passé du temps, mais aussi le ministre des anciens combattants du Canada, l'ambassadeur de France, des dizaines de sous-officiers et d'officiers, parmi lesquels les commandants des régiments visités, mais aussi les représentants d'associations régimentaires et de légions royales canadiennes.

Nos jeunes, admirables, ont rendu hommage à 8 régiments canadiens. Ils ont rencontré des heures durant des dizaines de vétérans partageant avec eux des moments uniques.

Certaines de leurs actions exemplaires méritent d'être citées. Ainsi, ils ont organisé

en 5 étapes, l'énumération des 47 000 soldats canadiens morts durant la Seconde Guerre mondiale (pour un total horaire de 38 heures !), invitant leurs hôtes, les touristes et citoyens canadiens à partager cette lecture, à Lévis, Montréal, Ottawa, London et Toronto.

Quelques mois avant le voyage, nous avons envoyé une plaque commémorative pour rendre hommage aux deux frères Rousseau, enfants de Montmagny au Québec et morts chez nous en 1944. Projet initié avec Gilbert Boulanger, vétéran canadien de l'aviation royale canadienne, ami d'enfance des frères Rousseau, décédé le 31 décembre 2013. Nous l'avons mené à bien avec la municipalité québécoise, nos jeunes l'ont inaugurée sur place.

A Ottawa, nos jeunes ont participé à la cérémonie officielle du 70^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Asie, accueillant sur le tapis rouge les vétérans, lisant des textes en

français et en anglais, déposant une des 7 couronnes de fleurs (aucun des 12 ambassadeurs présents n'a eu ce privilège). C'était la première fois qu'une structure étrangère était autorisée à prendre la parole dans une cérémonie officielle canadienne !

A Cornwall en Ontario, ils ont participé à l'inauguration d'une voie dédiée à la mémoire, la « Veteran Walk » entre le mémorial de la ville et le local de la légion royale canadienne de Cornwall, où ils ont également baptisé un engin blindé.

A York, ils ont inauguré, dans le jardin mémorial de la police, une stèle dédiée à notre association, la première du genre.

A Toronto, lors de la Warrior's Day Parade, parade militaire née en 1921 qui réunit chaque année 10 000 spectateurs, nos jeunes ont défilé en seconde position dans le cortège, juste derrière les vétérans de la Seconde Guerre mondiale, obtenant une standing



Cérémonie à Ottawa le 12 août 2015, en compagnie du général VANCE, chef d'état-major des forces armées du Canada.

ovation après que le speaker ait décrit l'association.

L'association Westlake Brothers Souvenir a reçu un certificat d'affiliation avec le régiment de la Chaudière, ce qui nous autorise à parler en son nom dans tout événement commémoratif auquel nous participons, sans lui en référer au préalable.

Un certificat de partenariat nous a été accordé par le régiment de Maisonneuve.

Restent d'autres cérémonies, d'autres moments d'exception... mais la place manque pour décrire cette fantastique aventure ! Aucun de ses participants n'a encore définitivement atterri et ils ont encore au fond du cœur une expérience qui les a grandis et ne peut qu'enrichir notre histoire commune et à jamais partagée.

Il ne faut jamais désespérer de la jeunesse... Elle est bien souvent remarquable, pour peu que nous lui accordions notre confiance.

Nous nous souviendrons.

Christophe Collet

*Professeur au lycée Victor Lépine de Caen
Président de l'association WBS*

GRUPEMENT DE DORDOGNE

Journée de rentrée du groupement de Dordogne (24).

La journée de rentrée du groupement s'est déroulée, cette année, dans le nord du département aux limites du Limousin et de la Corrèze dans le Périgord vert le jeudi 3 septembre 2015.

Le commandant DOUSSEAU, organisateur de la journée a accueilli la cinquantaine de participants à SAVIGNAC-LEDRIER devant l'entrée des Forges.

Le général GAUDY, président du groupement, absent a fait faire lecture d'un message afin de s'excuser de son absence pour quelques soucis de santé. Il nous a souhaité une excellente journée.

Visite des forges

La commune de SAVIGNAC-LEDRIER est traversée au sud-est par la rivière AUVEZERE qui y forme des gorges. Au nord-est, elle est arrosée par la Haute Loue en aval de l'étang de ROUFFIAC.



Notre guide nous a retracé l'historique du lieu. Le Château, la forge et le domaine furent acquis en 1819 par Louis COMBESCOT, issu d'une famille de maîtres de forges et maître de forges lui-même.

A la surprise générale on a appris que l'activité de la forge a perduré jusqu'à une date relativement récente : le haut fourneau fit couler sa dernière coulée en 1930 et les ateliers de fabrication de pointes et de clés de boîtes de conserves furent définitivement arrêtés en 1975.

La forge, classée Monument Historique, est maintenant la propriété du Département de la Dordogne.

Après un excellent repas à PAYZAC nous avons visité la papeterie de VAUX.

Visite de la papeterie de Vaux

Du fer à la paille... C'est l'histoire de la papeterie de Vaux, créée en 1861 sur l'emplacement de deux anciennes forges pour produire du



papier de paille de seigle. A 5 kilomètres de PAYZAC au détour d'une petite route du Périgord vert, la grande cheminée du haut fourneau apparaît.

Nous avons découvert ce monument historique, dernière usine en France à présenter une chaîne de fabrication de papier intacte, témoin de l'ère industrielle du siècle dernier. Au cours

de notre visite, les différentes étapes de production du papier nous ont été présentées. Nous avons assisté ensuite à une démonstration de fabrication de papier, avant de visionner une vidéo sur l'histoire du site et le patrimoine du bassin de l'Auvezère.

Rendez-vous est donné, pour notre Assemblée Générale à la Roque-Gageac en 2016.

GROUPEMENT DE FRANCHE-COMTÉ

L'assemblée générale du groupement de l'ANOCR FRANCHE-COMTÉ a eu lieu vendredi 16 octobre 2015 en salle Jean de Vienne au cercle de la base de défense de Besançon.

Après le café d'accueil, le Commissaire Général de Division Jérôme GUILLOZ a présenté le Commissaire divisionnaire (H) Yves SAUGE MERLE pour une conférence sur le thème de la lutte contre le terrorisme. Ancien chasseur alpin en

Algérie et parachutiste ayant par la suite effectué toute sa carrière dans la police nationale à la DST, le commissaire Yves SAUGE MERLE a passionné son auditoire sur un sujet brûlant d'actualité.

Ensuite, le CGD GUILLOZ a ouvert l'assemblée générale par le rapport d'activité en retraçant les actions menées par le groupement.

Après avoir cité les 19 sociétaires disparus en cours d'année, ainsi que les militaires français tombés en opérations extérieures depuis la dernière assemblée générale, l'assistance a observé une minute de silence à leur mémoire.

En dépit de quelques recrutements, les effectifs du groupement continuent de diminuer. Ceux-ci comportent actuellement 240 adhérents dont 67 veuves et 173 officiers. Au titre de l'aide sociale, mission essentielle de l'ANOCR, le groupement a sollicité le siège pour obtenir des secours au profit de trois adhérentes. Un secours de 1 000 € et deux de 800 € ont été obtenus. Par ailleurs sur ses ressources propres, le groupement a distribué 4 secours de 200 €. Soit un total de 3 400 € d'aide sociale. Dans le cadre du soutien à l'armée d'active, le Groupement a participé financièrement à la réalisation du calot de tradition des sapeurs de Leclerc au 13^e RG du Valdahon. Tout récemment, le 7 octobre, plusieurs membres du grou-



pement étaient présents à la manifestation organisée par les Armées à Besançon « l'armée dans la cité » et, à cette occasion, ont assisté au concert donné par le Bagad de Lann-Bihoué au profit des blessés de l'armée de terre. Le groupement a également adressé un don de 100 € à la CABAT via l'ADO pour les blessés de l'armée de terre et 50 € à L'ASAF. Par ailleurs, localement, le groupement attribue un prix dans chacun des départements qui organise le concours national de la résistance auprès des collégiens et des lycéens.

L'assemblée s'est poursuivie par la présentation détaillée des effectifs et des finances par le Lieutenant-colonel François PELLETRAT de BORDE, secrétaire trésorier du groupement. Le rapport de la vérification des comptes a été lu par le Capitaine PY et le quitus a été voté à l'unanimité.

Après une courte pause, Le CGD GUILLOZ a accueilli les autorités militaires et civiles venues participer à l'assemblée plénière. Dans la continuité de la conférence du commissaire SAUGE MERLE sur la lutte contre le terrorisme, l'assistance posa de nombreuses questions aux autorités militaires présentes sur l'opération Sentinelle et notamment ses conséquences sur l'entraînement des régiments et le moral des soldats. Les échanges se poursuivirent autour du vin d'honneur avec les autorités, puis un déjeuner convivial et sympathique clôtura cette journée.



GROUPEMENT DE LA MOSELLE

L'ANOCR de la Moselle visite le CERAH Centre d'Etudes et de Recherche sur l'Appareillage des Handicapés.

Le CERAH, au sein de l'Institution Nationale des Invalides, est situé à WOIPPY en Moselle. Placé sous la tutelle du Ministère de la Défense, il apporte une réponse médico-technique au problème du handicap.

Remarquablement accueillis par M^{me} Philippon, directrice adjointe et par M^{me} Delavaquerie, responsable de la communication, les adhérents de l'ANOCR 57 ont découvert,



avec grand intérêt, pendant deux heures les nombreuses installations du Centre.

Ses savoir-faire et compétences en matière médicale, scientifique et technique en appareillage et sa vocation d'expert du véhicule pour personne handicapée en font l'interlocuteur privilégié de tous les milieux concernés : usagers, fabricants, revendeurs, prescripteurs et pouvoirs publics.

Cette belle présentation s'est conclue par un moment d'échanges et de convivialité au self du CERAH.



L'auditoire attentif aux explications de M^{me} Delavaquerie

GROUPEMENT DU TARN-ET-GARONNE



Décès du Lieutenant-colonel Paul RAYNAL

Le Lieutenant-colonel Paul RAYNAL, est décédé le 12 octobre à Caylus, dans sa 88^e année.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur depuis 1969, Officier de l'Ordre National du Mérite depuis 1979 et titulaire de la valeur militaire avec 3 citations.

Ancien combattant en AFN, il a servi successivement au 1^{er} Choc, au 14^e RIPC, au 1^{er} Etranger, à la 13^e DBLE et aux FFA.

ESMIA Coëtquidan 1952/1953 Promotion « Union Française ».

Il était membre de multiples associations d'anciens combattants et patriotiques.

Il a été Maire de Caylus de 1983 à 1989.



Colonel RAYNAL, mon cher Paul, je prends la parole en qualité de camarade de promotion. Nous appartenons, en effet, tous les deux à la promotion « Union française » de Coëtquidan 1952-1954.

Nous ne nous sommes pas connus à cette époque car nous n'étions pas dans le même bataillon. Etant issu du recrutement semi-direct, tu étais au 2^e bataillon alors que j'étais au 3^e bataillon. Avant ton entrée à l'Ecole par la voie du concours, tu avais servi comme militaire du rang et sous-officier au 1^{er} bataillon de choc et au 14^e régiment d'infanterie parachutiste.

Tu es sorti de l'Ecole dans un très bon rang. Après l'Ecole d'Application de l'Infanterie en 1954, ta carrière s'est déroulée essentiellement dans la troupe où tu as souvent commandé.

Tu as servi longtemps en Algérie à la Légion Etrangère. Au 1^{er} régiment étranger à Sidi Bel Abbas à deux reprises. C'est là que tu as rencontré Louise qui deviendra ton épouse. A la 13^e demi-brigade de la Légion Etrangère et au 5^e régiment étranger d'infanterie.

Ce long séjour à la Légion illustre bien tes grandes qualités car dans ce corps on ne garde que ceux qui donnent satisfaction – Ceux qui font le « poids ».

Par deux fois, tu as été affecté en Allemagne dans l'infanterie portée puis mécanisée.

En France, tu as été en service au Fort d'Aiton en Savoie, comme chef de corps, au 81^e régiment d'infanterie à Sète et au centre mobilisateur de Magnac-Laval en Haute-Vienne que tu as également commandé. Tu avais été promu lieutenant-colonel en 1976 et tu seras nommé colonel dans la réserve en 1984.

Tu as pris ta retraite en 1980.

Je ne veux pas clore cet exposé sur ta carrière militaire sans souligner ta grande rigueur dans le service et tes qualités psychologiques qui sont démontrées par les affectations très difficiles que tu as eues à la compagnie de discipline de la Légion Etrangère et à la compagnie de discipline des troupes métropolitaines au Fort d'Aiton.

Pour être complet, je dois dire que tu as été fait Chevalier de la Légion d'Honneur en 1969, Officier de l'Ordre National du Mérite en 1979. Tu es, en outre, titulaire de la croix de la Valeur Militaire avec trois citations.

A ta retraite, tu es venu vivre ici à Caylus dans ta maison du camp Del Bosc. Cette retraite, au moins à ses débuts, a été très active, tu t'es d'abord occupé du syndicat d'initiatives puis tu as été maire de 1983 à 1989. Ayant renoncé à te présenter pour un deuxième mandat, tu t'es investi à la société des membres de la Légion d'Honneur.

Je t'ai connu à partir de 1992 car c'est à ce moment-là que j'ai quitté le service actif pour m'installer à Montauban.

Immédiatement nous avons sympathisé et notre amitié s'est développée. Nous nous rencontrions souvent à l'occasion des réunions des diverses associations auxquelles nous appartenions. J'ai apprécié ta gentillesse, ta droiture, ta franchise, ta gaieté et ton sens de l'humour. Depuis déjà quelques années, tu étais moins présent car tu étais préoccupé par la santé de ta femme, disparue il y a quelque temps. Ensuite c'est toi qui a eu des ennuis.

Te voyant peu j'ai pris l'habitude de te téléphoner et nos conversations étaient toujours joyeuses. Nous « refaisons le monde » ce qui je dois l'avouer n'a eu, jusqu'à maintenant, aucun effet. Lorsque tu as rejoint la résidence du Val de Bonnette nous avons continué nos contacts, je suis venu te voir et en juin de cette année, avec notre camarade de promotion Bernard Sirac, nous sommes venus déjeuner avec toi. Je t'ai parlé une dernière fois à la fin du mois d'août où tu m'as dit que tu n'avais pas souffert de la chaleur de l'été et que tu te sentais bien. Il est vrai que tu ne te plaignais jamais. J'avais l'intention de t'appeler ces jours-ci. Ta disparition ne l'a pas permis.

Avant de terminer mon petit propos, je tiens à présenter mes très sincères condoléances à tes proches, à tes sœurs en particulier.

Je garderai de toi le souvenir d'un ami fidèle, toujours de bonne humeur, ayant un jugement sûr et pondéré. Je te regrette profondément. Repose en paix, tu as bien servi notre Patrie, la France.

Général de Corps d'Armée Noël CHAZARAIN

NÉCROLOGIE

03. Allier. M^{me} Micheline **Herodet**, veuve du commandant, le 12 octobre 2015.

13. (04.05.20.84) Groupe-ment interdépartemental de Marseille.

19 - 87. Corrèze - Haute-Vienne M^{me} Marie **Brebion**, veuve du lieutenant-colonel, le 18 novembre 2015.

21. Côte-d'Or. Lieutenant-colonel Colette **Thiesson**, le 6 octobre 2015.

22. Côtes-d'Armor. M^{me} Marie **Le Cuziat**, veuve du général, le 4 novembre 2015.

25. Franche-Comté. M^{me} Colette **Schwehr**, veuve du capitaine, le 29 septembre 2015. Capitaine Jean **Gautheron**, le 12 septembre 2015. Lieutenant-colonel Pierre **Fortier**, le 27 septembre 2015. Capitaine Louis **Sametin**, le 20 septembre 2015. Colonel François **Perrot**, le 14 septembre 2015.

32. Gers. M^{me} Josette **Dilhan**, veuve du capitaine, le 17 septembre 2015.

34. Hérault. Colonel Marcel **Margail**, le 25 décembre 2014. M^{me} Marcelle **Falcou**, épouse du lieutenant-colonel, le 30 décembre 2014. Commandant Xavier **de Lapasse**, le 12 février 2014. Lieutenant-colonel Jean-Guy **Arnoult**, le 7 mars 2015. M^{me} Anne-Marie **Prévost**, veuve du colonel, le 22 mars 2015. M^{me} Alice **Lemerancier-Rapatout**, veuve du capitaine, le

24 mars 2015. M^{me} Christiane **Bouissac-Peyre**, veuve du colonel, le 27 mars 2015. M^{me} Raymonde **Cazou-Mingot** veuve du commandant, le 18 avril 2015. M^{me} Marie-Thérèse **Monin**, veuve du commandant, le 20 avril 2015. Lieutenant-colonel Marc **Brugère**, le 23 mai 2015. M^{me} Françoise **Brisset**, épouse du général, le 30 mai 2015. Capitaine Bernard **Guibal**, le 10 juillet 2015. Colonel Bernard **Maillot**, le 27 juillet 2015. M^{me} Odette **Freccero**, veuve du lieutenant-colonel, le 2 août 2015. Commandant Edouard **Le Roux**, le 7 août 2015. Lieutenant-colonel Alain **Brichet**, le 17 août 2015. M^{me} Marie **Milhé de St Victor**, veuve du lieutenant-colonel, le 11 septembre 2015. Lieutenant-colonel Louis **Bouvet**, le 16 septembre 2015. Capitaine Pierre **Gaillardo**, le 1^{er} novembre 2015. Colonel Christian **Chanteclair**, le 1^{er} novembre 2015.

35. Ille-et-Vilaine. M^{me} Yvonne **Cueff**, veuve du commandant, le 26 janvier 2015. Lieutenant-colonel Pierre Galet, le 8 septembre 2015.

36 - 23 Indre et Creuse Colonel René **Ferry**, le 5 septembre 2015. M^{me} Jeanne-Marie **Topart**, épouse du lieutenant-colonel, le 3 avril 2015.

37. Indre-et-Loire. Capitaine Hubert **Segond**, le 22 septembre 2015.

38. Isère. M^{me} Françoise **Masson**, le 24 septembre 2015.

49. Maine-et-Loire. M^{me} Odile **Boulo**, veuve du colonel, le 8 août 2015.

57. Moselle. M^{me} **Saintot**, épouse du commandant, le 9 novembre 2015.

69. Lyonnais. M^{me} Lucette **Fenot**, veuve du commissaire lieutenant-colonel, en juin 2015. Capitaine Yves **Guidon**, le 16 janvier 2015. Colonel Cantenot, le 19 novembre 2015.

74. Haute-Savoie. M^{me} Marie-Françoise **Schumacher**, le 2 novembre 2015.

75. Paris. Commandant Gratien **Guyon**, le 27 juin 2014. Général de brigade Jacques **Cazenave de Lacaussade**, le 20 juin 2015.

77. Seine-et-Marne. Colonel Jean-Marie **Philippot**, le 19 janvier 2014. Lieutenant-colonel René **Jacquinet**, le 1^{er} septembre 2014.

83. Var. M^{me} Monique **Preziozi**, épouse du capitaine, le 27 juillet 2015.

86. Vienne. Colonel André **Sardet**, le 29 octobre 2015. Général de brigade Charles **Knellwolf**, le 12 octobre 2015.

99 (12 - 27 - 76 - 58 - 60 - 40 - étranger - Polynésie) M^{me} Noëlle **Giber-gues**, épouse de colonel, le 20 février 2015.

Communiqué de Mgr Luc RAVEL, évêque aux armées françaises

14 novembre 2015



Une douleur énorme s'est emparée de mon cœur au petit matin de ce samedi 14 novembre 2015. Aujourd'hui un acte de guerre a crevé le cœur de Paris. Aujourd'hui la France est blessée comme jamais depuis cinquante ans.

Nos aumôniers militaires sont et seront là, auprès de tous, pour tous, mais surtout auprès de nos soldats mobilisés depuis des mois, auprès de nos pompiers de Paris, intervenus dans les minutes qui ont suivi les massacres, auprès des familles et des corps des victimes évacués dans nos hôpitaux militaires et civils. Nous serons sur tous les fronts pour aider, soulager, accompagner.

J'invite tous les hommes de foi à prier, seuls, avec quelques voisins, en assemblée, dans la mesure de la prudence. Submergé d'émotions mélangées de pleurs et de cris, l'homme de foi réagit par la solidarité et la prière. Prions pour que l'Esprit nous donne le discernement : que devons-nous faire ? Que doit faire le Chef de l'Etat ? Que doivent faire notre armée et nos forces de sécurité ?

J'ajouterai encore quelques remarques à chaud.

Une violence inouïe nous a frappés. Nous, c'est-à-dire nos enfants, nos parents, nos amis. Nous, c'est-à-dire nos valeurs, notre histoire, notre avenir. Nous, c'est-à-dire la France, notre nation, notre patrie derrière un même drapeau. **C'est collectivement que nous sommes attaqués. C'est la nation qui est visée. Il s'agit donc bien d'une guerre. Impitoyable. Elle ne fait que commencer.**

Que faire alors ?

Corrigeons nos façons de parler, corrigeons les autres, s'il en est besoin. Personne en France n'a plus le droit de penser ou de dire : que ce n'est qu'un « accident », terrible mais passager ; que par rapport à la Grande Guerre, c'est peu de morts ; qu'il ne faut rien exagérer ; qu'il est outrancier de parler de guerre ; qu'il ne s'agit que de personnes perturbées ; qu'un simple renforcement de sécurité suffit ; etc. J'ai entendu tout cela ces derniers mois depuis les attentats de janvier. Hier, c'était agaçant. Aujourd'hui, c'est insupportable.

J'ajoute que la peur fait partie de la guerre. Tout militaire le sait. Ne pas avoir peur est impossible. Mais canaliser sa peur pour en faire une force d'union est possible. C'est une autre façon de parler du courage et de la fraternité.

Enfin, rappelons-nous que la grandeur d'un peuple se mesure à sa résistance, à sa résilience. La France n'a pas fini d'étonner les autres nations. Serrons-nous les coudes sans mépris de l'adversaire, sans méfiance entre nous.

Le Dieu de la Paix est présent aussi et peut-être surtout dans la guerre. Il sait faire sortir le meilleur du pire. Je lui confie le monde et la France.

† Luc Ravel

IGESA

Vacances loisirs

50 ANS

NOUVEAUX CATALOGUES

à accompagner vos vacances...



Cher Rémi,
On participe nous cette année ?
Tu sais je réalise une chose... Sauf tu depuis combien de temps nous participons nos vacances ensemble à l'IGESA, avec nos enfants respectifs, comme une grande famille ?
Et bien fais le compte. La première fois nos avions 8 ans, c'était en 1970 à Ferras Suisse. C'est là que nos familles se sont rencontrées. Nous, les enfants, on partait dans les rochers avec nos épavettes, à la chasse aux crevettes. Et puis quelques années plus tard, on a goûté les colons. Ah les colos IGESA qu'est qu'on a tout aimé... Sépulture, voile, canoë... je crois qu'on a tout essayé. Mais ce qu'on préfère c'est te te rappelles, c'était les feux de camps et les chansons grilles... enfin ça c'était jusqu'à 13 ans... après c'était plutôt les filles...
Et puis au fil des ans, notre amitié grandissait, nous sommes restés fidèles... à l'IGESA, en fait. Comme l'avient fait nos parents, nous avons amenés à notre tour nos enfants... J'allers,

PAS DAUGMENTATION DES TARIFS EN 2016
(pour les centres IGESA)

Paiement en plusieurs fois sans frais

Consultez vos catalogues sur **www.igesa.fr**

Disponibles au **0 826 107 177** (0,15€/min)